



HAL
open science

Dunières (Haute-Loire), Site castral La Tour. Bilan des opérations 2012-2017

Mélinda Bizri

► **To cite this version:**

Mélinda Bizri. Dunières (Haute-Loire), Site castral La Tour. Bilan des opérations 2012-2017. [Rapport de recherche] Université Blaise Pascal - Clermont-Ferrand II; Université La Rochelle; DRAC / SRA Auvergne; Département de la Haute-Loire. 2017. hal-01744392

HAL Id: hal-01744392

<https://hal.science/hal-01744392>

Submitted on 30 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

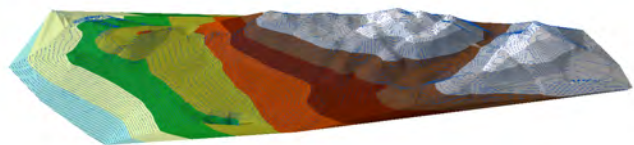
L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Dunières (Haute-Loire)

Site castral *La Tour*

Bilan des opérations 2012-2017

Mélinda Bizri



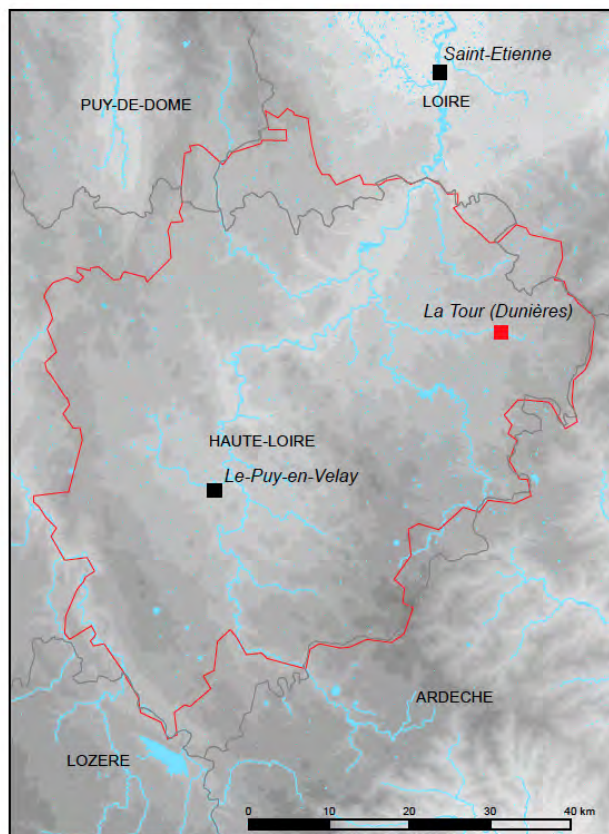
Avec la collaboration de :

Patrick Boudon, Adrien Camus, André-Marie Dendievel, Stéphane Guyot, Justin Hahn, Vivien Mathé, Olivier Veissière

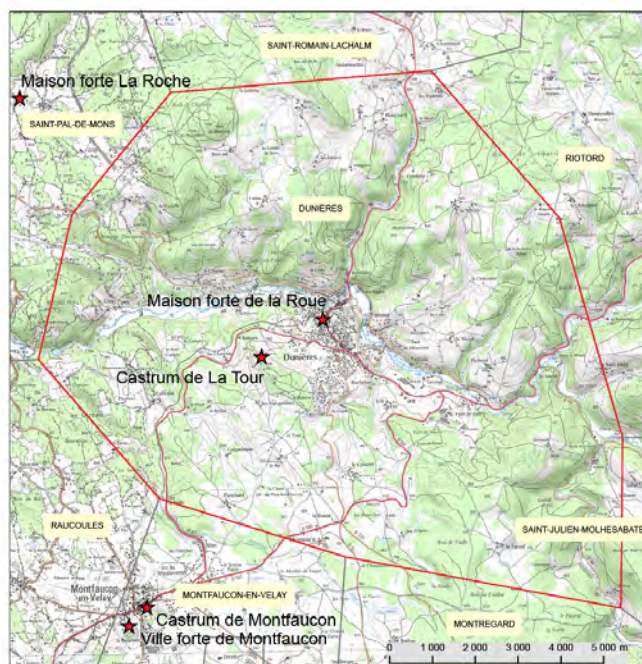
Décembre 2017

Sommaire

| | | |
|----------------------|---|-----------|
| Fiche signalétique | | 5 |
| Principaux résultats | | 6 |
| Intervenants | | 7 |
| Notice scientifique | | 9 |
| Bilan -Résultats | | 10 |
| 1 | Problématiques de recherche | 10 |
| 1.1 | <i>Castrum</i> et peuplement du territoire | 10 |
| 1.2 | Morphologie du <i>castrum</i> et co-seigneurie | 12 |
| 1 | Résultats | 13 |
| 1.1 | Géologie du site (collab. André-Marie Dendievel) | 13 |
| 1.2 | Sondages archéologiques (2012) et étude de bâti (2014-2017) | 15 |
| 1.2.1 | Période 1 – Une occupation antérieure au XIII ^e s. ? | 17 |
| 1.2.2 | Période 2 – Seconde moitié du XIII ^e s. Construction des tours | 18 |
| | 1.2.2.1 Tour n°1 | 18 |
| | 1.2.2.2 Tour n°2 | 22 |
| 1.2.3 | Période 3- Indices d'une occupation des XIV ^e -XVI ^e s. | 23 |
| | 1.2.3.1 Sondages du <i>castrum</i> haut | 23 |
| | 1.2.3.2 Installation de la cheminée du niveau 4 de la tour n°1 | 23 |
| 1.2.4 | Période 4 –XVII ^e -XVIII ^e s. Pas d'indices archéologiques, puis abandon progressif du site | 25 |
| 1.2.5 | Période 5- XIX ^e s. début XX ^e s. | 25 |
| | 1.2.5.1 Restaurations de 1895 | 25 |
| | 1.2.5.2 Affouillements contemporains | 30 |
| 1.2.6 | Période 6 – XX ^e s. XXI ^e s. | 30 |
| 1.3 | Les prospections géophysiques (2015) | 33 |
| 1.3.1 | Stratégie et contraintes d'acquisition des données | 33 |
| 1.3.2 | Commentaires des cartes de résultats | 33 |
| 1.4 | Étude documentaire complémentaire concernant le bourg (2017) | 37 |
| 1.4.1 | Le prieuré de Dunières | 37 |
| | 1.4.1.1 L'origine de la fondation du prieuré | 37 |
| | 1.4.1.2 Relations entre le prieur et les habitants du bourg de Dunières | 38 |
| | 1.4.1.3 Relations entre les seigneurs et le prieuré | 38 |
| | 1.4.1.4 Les bâtiments du prieuré dans le bourg de Dunières | 38 |
| 1.4.2 | Le bourg médiéval de Dunières | 39 |
| | 1.4.2.1 Les maisons du bourg | 39 |
| | 1.4.2.2 La maison de la Roue dans le bourg de Dunières. | 41 |
| 1.4.3 | Les restaurations contemporaines du site de la tour (archives privées) | 42 |
| 2 | Conclusions et perspectives | 47 |
| 2.1 | La chronologie du site | 47 |
| 2.2 | La morphologie du site | 47 |
| | 2.2.1 Les tours et la structuration spatiale du site (fig interprétation site profil) | 47 |
| | 2.2.2 Les anomalies géophysiques | 49 |
| 3 | Bibliographie | 49 |
| | Planches d'enregistrements bâti de la tour n°1 | 52 |
| | Inventaire des faits et US des élévations de la tour n°1 | 62 |



- Limites du diocèse du Puy
- Limites des départements limitrophes



- Limites de la commune de Dunières
- Limites des communes limitrophes

Fiche signalétique**Localisation de l'opération**

| | |
|-------------------------|---|
| N° de site | 43 087 001AH |
| Région, Département | Auvergne- Rhône-Alpes, Haute-Loire |
| Commune | Dunières INSEE : 43220 |
| Adresse | Rue du Château, lieu-dit La Tour à Dunières |
| Références cadastrales | AY 115 |
| Coordonnées RGF 1993 | centroïde de la parcelle : X : 804604, 4 m Y : 6457873 m |
| Nivellement NGF | Altitude minimale de la parcelle : 912,80 m Altitude maximale de la parcelle : 932, 60 m |
| Propriétaire du terrain | Mme Véronique Sanoner |
| Protection | Inscription MH 18/11/2002 |

L'opération archéologique

| | |
|--|--|
| Arrêtés de prescriptions | 2012-134; 2012-168; 2014-147; 2015-078 |
| Responsable scientifique | Mélinda Bizri |
| Organisme de rattachement | Groupe de Recherche Archéologique Vellave (Association GRAV) UMR Artheis 6298 - Université de Bourgogne |
| Surface | Surface de la parcelle : 6205 m ² Surface ouverte : 29,34 m ² soit 9,90 m ² (sondage 1), 14,73 m ² (sondage 2), 4,71 m ² (sondage 3) |
| Lieu de dépôt temporaire du mobilier archéologique | Chez Mme Sanoner, Dunières |
| Dates d'interventions terrain | novembre 2011 (topographie), 29-30 juin 2012 (débroussaillage), 9-20 juillet 2012 (sondages), avril 2014 (relevé lasergrammétrique), novembre 2015 (prospections géophysiques) |

Principaux résultats

MOTS-CLEFS

édifice fortifié, espace fortifié, tours, fossés, bâtiment, Moyen âge, maçonnerie, foyer

Chronologie

Médiévale, moderne, contemporaine

Sujet et thème

Vestiges immobiliers : maçonneries, murs, tours, foyer

Vestiges mobiliers : ardoises, terre cuite architecturales, céramiques (tesson), métal, plomb, ossements animaux, verre

PROGRAMMATION

Axe 11 : Les constructions élitaires

Intervenants

Topographie 2011 et 2012 :

Patrick Boudon - Siren 538 288 309, 6 impasse de Clermont, 63500 Issoire

Étude céramique 2013 :

Stéphane Guyot - Siren 514 935 436, SG Investigations Archéologiques, 13 chemin de la forêt, 39600 Villette-les-Arbois

Relevé lasergrammétrique, modèle 3D 2014 :

Olivier Veissière - Siret 51 86 60 91 69 000 17, Patrimoine Numérique, 414 avenue de Bonatray, 74370 Villaz

Prospections géophysiques 2015 :

Adrien Camus, Vivien Mathé - ULR Valor – UMR 7266 LIENSs Université de La Rochelle – CNRS, 23, avenue Albert Einstein, 17071 La Rochelle cedex 9

Gestion administrative et financière 2011-2016 :

Association Groupe de Recherche Archéologique Vellave, Siret 53947322300029, c/ Ludovic Antoine, lieu-dit Saint-Romain, 43600 Sainte-Sigolène

Suivi scientifique :

René Liabeuf, Élise Nectoux, DRAC, SRA Auvergne

POST-FOUILLE, TRAITEMENT DES DONNÉES

Mélinda Bizri

ÉQUIPE DE TERRAIN

Topographie de la parcelle (novembre 2011) : Patrick Boudon, Mélinda Bizri

Débroussaillage préalable aux sondages (juin 2012) : Ludovic Antoine, Mélinda Bizri, Laurent Gouteyron, Marie-Caroline Kurzaj, Thierry Roche, Catherine Simon, Thibault, Xavier, Maxime Sanoner, Scouts de France de Saint-Genis Laval (69) : Vianney Despatures, Bruno Millet, Nicolas Tirtiaux

Sondages (juillet 2012) : Ludovic Antoine, Stéphane Barthélémy, Mélinda Bizri, Patrick Boudon, André-Marie Dendievel, Laurent Gouteyron, Maxime Messner, Bryan Rochetin, Marion Sabatier, Catherine Simon

REMERCIEMENTS

Prêt du matériel de fouilles : GRAV (Association) et SRA Auvergne (David Pouyet)

Prêt du matériel de topographie : SRA Auvergne Tachéomètre Leica (David Pouyet)

Aide à la manipulation du nuage 3D sous Realworks Trimble : Olivier Veissière

Discussions résultats et méthodes géophysiques : André-Marie Dendievel (UMR 5600 EVS), Amélie Quiquerez (UMR 6298 Artheis), Pierre Streicher (Géoscan), Julien Thiesson (UMR 7619 Sisyphe)

Discussions dendrochronologie : Christophe Perrault (Le Cèdre), François Blondel (UMR 6298 Artheis)

Photographies des vestiges de la maison forte de la Roue à Dunières (École des soeurs Saint-Joseph) :
Gérard-Michel Lauret (Amis de Rochebaron)

Pour leur disponibilité et la transmission des archives privées : M et Mme Sanoner

| | | | | |
|--|----------|----------------|--------------|------|
| Opérations | 2011 | 2012 | 2014 | 2015 |
| Topographie du site | 550 | | | |
| Campagne 2012- sondages+post-fouille+ études | | 9300 | | |
| Relevé lasergammétrique | | | 6744 | |
| Prospections géophysiques | | | | 4200 |
| Total | 550 | 9300 | 6744 | 4200 |
| Subventions | DRAC-SRA | Département 43 | Propriétaire | |
| Répartition du budget 2012-2015 | 11314,4 | 8927,4 | 200 | |

Notice scientifique

Le relevé topographique au pas de 1 m permet d'interroger la configuration du site. Il s'organise autour de deux espaces : un espace haut qui a fait l'objet de sondages (*castrum* haut) et un espace bas (*castrum* bas) caractérisé par la présence d'une tour en élévation.

Le site castral s'étend clairement au-delà des limites de la parcelle cadastrale prospectée. Des aménagements sont perceptibles au nord jusqu'à la route et au sud, l'éperon est barré par un talus dont l'origine (anthropique ou rocher aménagé) reste à préciser.

L'importante végétation présente sur le site (arbustes et pins) en contraint fortement l'investigation.

Les prospections géophysiques soulèvent des interrogations ponctuelles sur des zones résistives de la partie basse du *castrum*.

Les sondages ont révélé la présence d'une seconde tour circulaire de gabarit moins importante (8,40 m, en sondage 2- *castrum* haut) que celle actuellement en élévation (9,60 m- *castrum* bas). Les deux tours semblent synchrones au regard des éléments de constructions (forme, modules). La chronologie de la seconde tour doit être précisée par d'autres éléments datants.

Le relevé lasergrammétrique de la tour n°1 a permis de préciser le plan des niveaux jusqu'alors erronés et l'élévation de ces derniers, alors inaccessibles.

La tour encore en élévation s'inscrit au plus tôt dans la seconde moitié du XIII^e s. Elle subit un aménagement intérieur (cheminée) au début du XVI^e s. La restauration de 1895 a donné son aspect actuel à la tour et restitué de nombreux éléments (ouvertures, couverture, circulation).

Les remblais de démolition composés de moellons et de mortier de chaux riche en sable issus des sondages 1 et 3 confirment la présence de bâtiments sur le promontoire sud (*castrum* haut). Cependant aucun niveau de sols associable à des constructions maçonnées n'a été atteint, de même qu'aucune arase de mur en place. La chronologie de ces remaniements n'est pas envisagée en l'absence d'éléments datants.

Bilan -Résultats

Introduction

Après avoir replacé le site dans son contexte problématique (§ 1), nous présenterons une synthèse des résultats des campagnes antérieures par période chronologique en incluant l'étude de bâti (§ 2.2). Les données des prospections géophysiques sont réévaluées (§ 2.3). Un complément d'enquête documentaire menée en 2017 éclaire un peu plus le contexte historique et dans l'émission du rapport du site au bourg prieural (§ 2.4)

Problématiques de recherche

Les opérations menées entre 2011 et 2015 s'inscrivent dans la programmation de recherche sur les lieux élitaires (Axe 24 puis axe 11 : « les constructions élitaires, fortifiées ou non, du début du Moyen Âge à la période moderne »).

Pour le site castral de La Tour à Dunières, le questionnement porte sur l'organisation spatiale d'un site de co-seigneurie (espaces fonctionnels et résidentiels). Le site est replacé dans un contexte plus large pour comprendre l'impact de l'installation de ces pouvoirs sur l'organisation du territoire (bourg de Dunières, rapports aux ressources naturelles).

Castrum et peuplement du territoire

Le territoire vellave se structure autour de la paroisse avant l'arrivée du *castrum* au IX^e s. Ce dernier tente de s'agréger, avec plus ou moins de succès, à un territoire déjà organisé notamment autour de l'édifice chrétien (Bizri 2017). Il en résulte des formes d'agglomérations différenciées selon que le *castrum* réussit ou échoue à capter le peuplement dans un nouvel espace fortifié. La paroisse de Dunières est citée vers 1141. Un prieuré est attesté à Dunières au milieu du XII^e s. Ces mentions précèdent celle du *castrum*, dont la présence n'est rapportée de manière certaine qu'à partir du 1267.

Le site castral de La Tour à Dunières intègre un corpus d'une centaine d'autres sites castraux connus à partir du XIII^e s. en Velay (Bizri 2017), dont certains sont attestés dès le IX^e s. Les familles de Retourtour et Saint-Didier qui rendent hommage durant la période médiévale du *castrum* de la Tour à Dunières sont connues dès les XI^e et X^e s. (Fraise 1870 ; Laffont 2009 : 163). Ainsi, la genèse du *castrum* est probablement antérieure à sa première mention textuelle. Avant le XIII^e s., le site castral n'est pas documenté par les textes. Le territoire de Dunières est désigné vers 1030 par la reconnaissance d'une manse « *in arce d'Aneria* » (Chevalier 1884 : N°C-CLIV)¹.

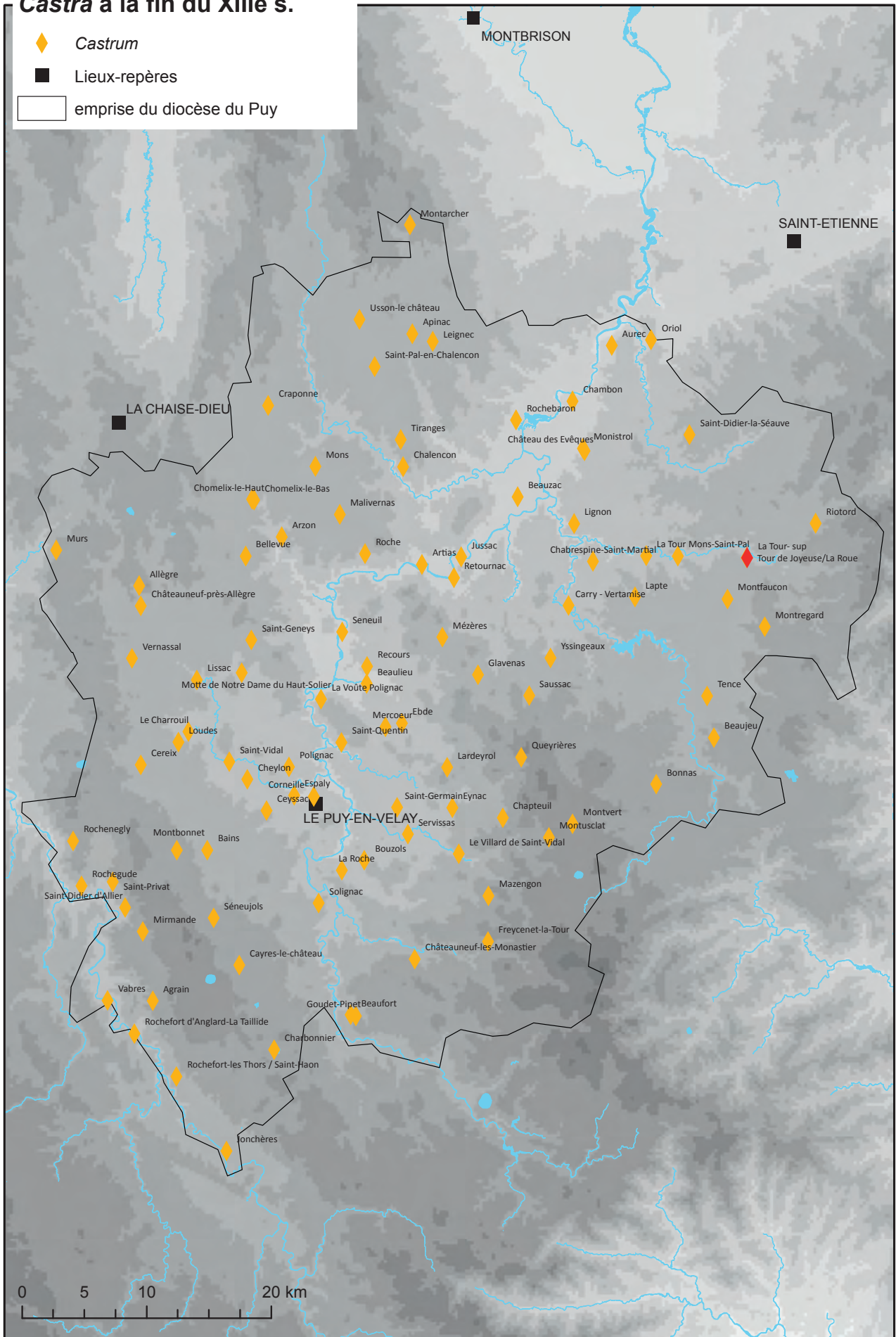
Les investigations archéologiques et documentaires visent à préciser plusieurs interrogations sous-tendues que l'on formule de la manière suivante :

Le *castrum* est édifié sur l'éperon rocheux de la Tour, distant d'environ 1 km du bourg situé en rive sud du cours d'eau appelé la Dunières.

- Comment s'articule chronologiquement l'organisation de ce territoire (bourg et *castrum*) ?
- Est-il possible que les mêmes seigneurs soient à l'origine du *castrum* et de la fondation du prieuré ?
- À l'inverse, le *castrum* s'installe-t-il de manière concurrentiel à l'installation du prieuré ?
- Comment s'organise la co-seigneurie de ce site (espaces castraux, droits sur le territoire) ?
- Les familles des Saint-Didiert et des Retourtour sont-elles parentes ?

¹ Reconnaissance au Monastère Saint-Chaffre par « *vir nomine Guido (...) unum mansum (...) et in arce d'Aneria* ».

Castra à la fin du XIIIe s.



Localisation des castra recensés dans le diocèse du Puy extrait de Bizri 2017.

1.1 Morphologie du *castrum* et co-seigneurie

Un *castrum* supérieur est rendu en hommage à l'évêque du Puy par la famille de Saint-Didier en 1297 (Lascombe 1882 : 387). Ainsi, à la fin du XIII^e s., l'espace castral se divise en deux espaces distincts : le *castrum* supérieur et le *castrum* inférieur.

Dans la vallée de la Dunières, on note la mention d'un *castrum* supérieur et d'un *castrum* inférieur au *castrum* de Mons-Saint-Pal dans la commune voisine de Saint-Pal-de-Mons.

Le *castrum* inférieur de Mons est rendu en hommage par Pons de Mons en 1258 « pour moitié » (Lascombe 1882 : 323). Ce site a fait l'objet d'investigations archéologiques entre 1972 et 1990 par Yves Gaillard. Les résultats de ces opérations mettent en évidence un espace de *castrum* inférieur composé d'une basse-cour et d'un petit bourg ainsi que d'une tour pentagonale carrée inscrite dans une chronologie du XII^e s., séparée d'un *castrum* supérieur, sur une proéminence rocheuse séparée d'un fossé (Gaillard 1972).

Dans la vallée proche du Lignon, le *castrum* de Carry-Vertamise est concerné par une mention de *castrum* haut et bas. Le site vraisemblablement une co-seigneurie dès le XI^e s. (Lauranson-Rosaz 1987). La partition du site en deux espaces distincts n'est particulièrement marquée et ce malgré la présence de vestiges dignes d'intérêts : tour pentagonale XII^e-XIII^e s., logis bas Moyen Âge (Bizri 2017 : tome 2, vol.1, 321-323).

La connaissance de la structuration des sites de *castrum* supérieur et inférieur se limite à ces exemples, pour le territoire du Velay. La co-seigneurie est, de plus, un phénomène difficile à aborder (Laffont 2010), tant les formes qu'elle peut recouvrir peuvent être diversifiées. Un des freins à son étude dans le Velay réside en la difficulté de documentation des lignages seigneuriaux. À cela s'ajoute l'imbrication des pouvoirs qui complexifie l'appréhension de l'espace produit par ces acteurs.

1 Résultats

Le bourg de Dunières et le site castral de La Tour sont distants d'environ 900 m. Le village s'installe en rive sud de la rivière de la Dunières alors que le site castral de La Tour occupe un éperon granitique distant du lit majeur du cours d'eau d'environ 700 m.

1.1 Géologie du site (collab. André-Marie Dendievel)

Sur ce versant oriental du Massif central, les refroidissements sont de nature périglaciaire. Ces formations constituent le support généralisé des sols présents de ce côté. Les nappes alluviales perchées et cônes torrentiels sont nombreux alors que les versants sont plutôt dénudés faisant apparaître la roche nue. Les arènes ne sont présentes en place que sur certains replats préservés ou dans des remplissages de vallons. Les cônes alluviaux de Dunières et de Riotord constituent les formations de l'étage périglaciaire inférieur. Ils alternent des périodes torrentielles et des périodes de dégel. Ils représentent un vaste ensemble échelonné sur le rebord du Massif Central. Les nappes de fond de vallée sont fréquentes dans les vallées principales dont la Dunières, le Riotord et la Semène. Les arènes sont inégalement réparties dans cet étage. Les arènes d'altération *in situ* l'emportent sur les arènes déplacées.

Le granite d'anatexie constitue la roche métamorphique issue de ces arènes, la plus fréquemment rencontrée sur le site. Il se décline en différents coloris et consistances (Chenevoy et al. 1998).

L'éperon rocheux sur lequel le site s'installe est majoritairement fait d'un granite blanc Ly 3AL (leucogranite) à biotite et muscovite. Il compose le socle de la tour de Dunières et a été exploité sur place. Un front de taille se perçoit bien sur un affleurement de la roche au cœur du site. Ce granite est une roche homogène, de couleur claire. Il est le principal matériau de mise en œuvre de la tour.

Il s'agit d'une roche homogène, de couleur claire.

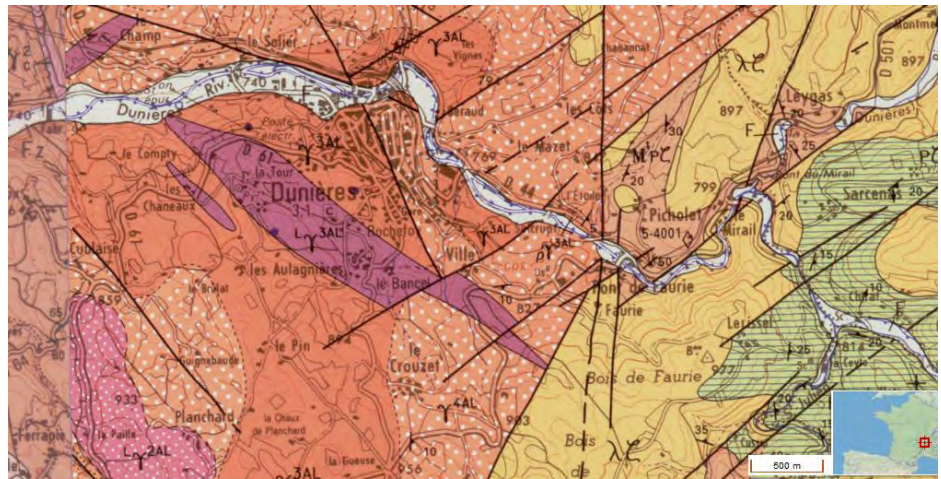
Le granite rouge-orangé γ 3AL très chargé en biotite, ponctuellement mis au jour dans les sondages du site est étranger à l'éperon mais provient sans doute des environs (affleurement granitique nord-ouest). Il s'agit d'un granite sombre riche en mica noir.

Le granite rose γ 4AL également présent sur l'éperon est un granit très homogène avec méga-cristaux d'orthose. D'origine également local, des gisements sont connus à proximité du site aux lieux de La Crouzet ou de Cublaise sur la commune de Dunières.

Un autre granite gris très hétérogène, Ly 2AL, différent de celui visible en bas du site compose aussi les granites du site.

Quant au micaschiste, il provient du Massif du Pilat (au nord de Saint-Julien-Molhesabate et col du Tracol) et est associé à du gneiss fin. Il peut avoir été apporté par la rivière de Dunières.

Enfin le basalte, très peu présent sur le site, est le matériau à l'approvisionnement le plus lointain. En effet, les massifs les plus proches sont présents immédiatement au Nord et à l'Ouest d'Yssingeaux : au Suc des Garnasses - il y a encore aujourd'hui une carrière du plateau basaltique à Lescure- et au Suc de Fromental en aval du barrage de Lavalette.



Extrait de la carte géologique (info-terre BRGM)



Affleurement granitique entre les deux tours



1.2 Sondages archéologiques (2012) et étude de bâti (2014-2017)

Organisation spatiale du site

Un MNT au pas de 1 m a été réalisé à l'aide d'un tachéomètre en 2011. Il a couvert une grande partie de la parcelle AY115 accessible et quelques points ont été pris aux abords pour le compléter. Ce document permet d'établir des hypothèses sur la structuration du site en deux espaces. Un *castrum* haut et un *castrum* bas, séparés par un fossé et défendu au sud, par un talus formant éperon et au nord par des aménagements en chicane.

Stratégie et contraintes

Les trois sondages archéologiques de 2012 ont concerné le secteur du *castrum* haut. Ils représentent 41 m² d'ouverture au sol. Les trois sondages ouverts sur le *castrum* haut du site ont ciblé des anomalies topographiques, en l'absence de toute autre connaissance de la structuration de cet espace à ce moment de l'étude.

Les sondages 1 et 3 étaient concernés par le test de la butte repérée dans l'espace du *castrum* haut. Leur implantation a été contrainte par la présence de pins au sommet de cette butte. Un de ces arbres, situé à l'angle formé par les deux sondages, est tombé à l'hiver 2016, et ce, malgré le remblaiement au trois-quarts des zones ouvertes. Il n'a pas fait de dégâts. Les sondages 1 et 3 et n'ont pas permis d'atteindre des niveaux en place malgré une ouverture à 1,20 m. de profondeur. La roche naturelle a été rencontrée au sondage 1.

Le sondage 2 situé à l'extrémité nord de la proéminence constituant l'espace du *castrum* haut a révélé la présence d'une tour circulaire arasée et dont une partie s'est effondrée dans la pente au nord. Les niveaux de sols en lien avec l'occupation de cette tour n'ont pas été atteints.

L'analyse du bâti de la tour a été effectuée à l'appui d'un relevé numérique. En effet, la hauteur de la tour (26 m.) et l'inaccessibilité des niveaux intérieurs permettaient de contourner ces contraintes et effectuer un relevé-support de la réflexion archéologique. Il a permis de préciser les mesures erronées de l'édifice et d'extraire des plans de chaque niveau.

Méthode et archivage des données

Les US et faits des sondages sont numérotés de manière continue de 1000 à n et de 100 à n. Les US et faits bâtis sont numérotés de 2000 à n et de 200 à n pour le parement extérieur puis de 3000 à n et de 300 à n pour le parement intérieur.

Pour le moment, les données d'enregistrement ont été inventoriées dans un tableau excel. En effet, le nombre d'US et de faits enregistrés ne dépassent pas la centaine. Une base de données – choisie parmi celles existantes : stratibase, syslat, etc. - sera utilisée lors des prochaines campagnes. Les inventaires sont présentés en section III.

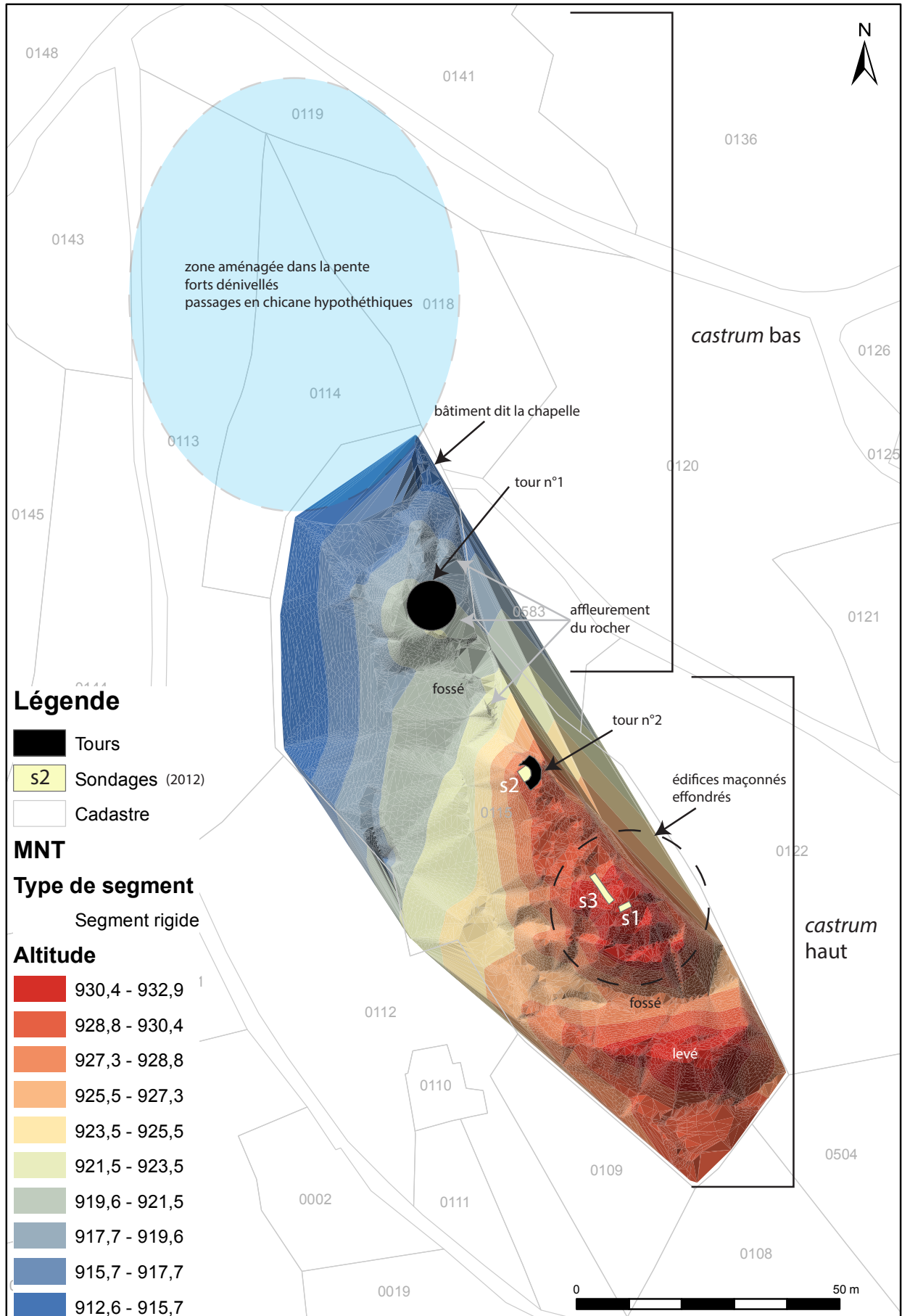
Les données topographiques sont classées dans une géodatabase fonctionnant sous ArcGis et géoréférencée en Lambert 93.

Le relevé lasergrammétrique de la tour a été réalisé par Olivier Veissière (Patrimoine numérique) avec fourniture d'un logiciel de manipulation du nuage allégé (Realworks Trimble). La totalité des données numériques brutes et traitées sous format asc a été versée au SRA Auvergne.

Le mobilier archéologique est conservé provisoirement au domicile de Mme Sanoner (propriétaire du site) à Dunières. La documentation de terrain est conservée au laboratoire Artheis (Université de Bourgogne-Franche-Comté) à Dijon, avant versement au SRA Auvergne-Rhône-Alpes.

Le corpus céramique (Stéphane Guyot)

Le matériel mis au jour lors de la fouille compte 264 tessons répartis au sein de trois sondages :



Localisation des sondages 2012, MNT et interprétation du site.

Le sondage 1 contient 75 tessons ($\pm 28,41\%$), le sondage 2 dispose de 13 fragments ($\pm 4,92\%$) et le sondage 3 comporte quant à lui 176 tessons ($\pm 66,67\%$). Ils se caractérisent essentiellement par des tailles réduites comprises entre 2 et 3 cm². Une majeure partie d'entre eux est attribuable à des panses, essentiellement, et plus rarement à des parois, respectivement pour les formes fermées puis celles ouvertes. Les morceaux les plus notables sont des éléments remarquables que sont les lèvres rebord, les anses et les fonds. Leur dimension s'avère supérieure sans pour autant dépasser les 3 cm² en moyenne. L'examen du mobilier a donc permis de déceler un seul groupe technique.

1.2.1 Période 1 – Une occupation antérieure au XIII^e s. ?

Un lot de céramique de l'US 1002 (sondage n°3) indique une fourchette chronologique des VII^e-VIII^e s. Le matériel est hors-contexte (Bizri 2013: étude Stéphane Guyot). Il côtoie d'autres céramiques dont la datation est comprise entre la seconde moitié du XIII^e s. et la première moitié du XVI^e s. Ce niveau de circulation, épais de 3 à 5 cm, correspond vraisemblablement à un niveau de piétinement faisant suite à la ruine du site. Le matériel a pu être remonté à ce moment-là.

Une occupation du site aux VII^e-VIII^e s., dans une configuration inconnue, n'est pas exclue. Nous émettons aussi l'hypothèse que ce lot céramique, composé de deux tessons ; puisse être issu d'une production locale qui imite les formes du haut Moyen Âge.

En l'absence de référentiel céramique pour la Haute-Loire et plus particulièrement pour cette partie, le Velay, il est difficile de statuer. En effet, on connaît seulement quelques ensembles de céramiques médiévales étudiées : pour le site du *castrum* de Saussac sur la commune d'Yssingaux (fouilles sous la responsabilité de Pierre-Éric Poble (Poble 2006), étude non accessible pour le moment), pour le site de la forteresse de Polignac, dont l'ensemble est plutôt Bas Moyen Âge- époque moderne (D'Agostino 2007). La thèse de Stéphane Guyot sur la céramique médiévale de Basse-Auvergne (Guyot 2004) met en évidence des typologies de vaisselles datables de la fin du IV^e au milieu du XVI^e s. Le corpus de Dunières a été comparé à des productions de la Basse-Auvergne médiévale. Cependant, le territoire du Velay, marqué par le diocèse du Puy pour la période médiévale, se situe à l'extrémité sud-orientale de la Basse-Auvergne. D'autres territoires tels que le Gévaudan, le Forez ou le Vivarais le bordent. Dunières se situe plus particulièrement en limite de Forez et Vivarais. L'une des familles seigneuriales, les Retourtour vient notamment de la vallée de l'Eyrieux en Vivarais. La connaissance des zones de productions de la céramique médiévale et les circuits d'échanges associés aux sites médiévaux élitaires manquent pour consolider la datation de ce lot.

Tableau 4 : tableau chronologique du mobilier céramique⁶⁸

| Sond. | Us | V ^e s. | VI ^e s. | VII ^e s. | VIII ^e s. | IX ^e s. | X ^e s. | XI ^e s. | XII ^e s. | XIII ^e s. | XIV ^e s. | XV ^e s. | XVI ^e s. | XVII ^e s. | XVIII ^e s. |
|-------|------|-------------------|--------------------|---------------------|----------------------|--------------------|-------------------|--------------------|---------------------|----------------------|---------------------|--------------------|---------------------|----------------------|-----------------------|
| 1 | 1001 | | | | | | | | | | | | | | |
| | 1004 | | | | | | | | | | | | | | |
| | 1013 | | | | | | | | | | | | | | |
| | 1014 | | | | | | | | | | | | | | |
| | 1015 | | | | | | | | | | | | | | |
| | 1014 | | | | | | | | | | | | | | |
| | 1018 | | | | | | | | | | | | | | |
| 2 | 1000 | | | | | | | | | | | | | | |
| | 1005 | | | | | | | | | | | | | | |
| | 1010 | | | | | | | | | | | | | | |
| 3 | 1000 | | | | | | | | | | | | | | |
| | 1001 | | | | | | | | | | | | | | |
| | 1002 | | | | | | | | | | | | | | |
| | 1011 | | | | | | | | | | | | | | |
| | 1012 | | | | | | | | | | | | | | |
| | 1017 | | | | | | | | | | | | | | |

Tableau de répartition chronologique des lots céramiques par US : S. Guyot dans Bizri 2013.

1.2.2 Période 2 – Seconde moitié du XIII^e s. Construction des tours

Les céramiques identifiées des remblais de démolitions des sondages 1 et 3 (*castrum* haut) peuvent s'inscrire dans cette période mais elles semblent plutôt s'ancrer dans la période postérieure (période 3) en raison de l'étendue de leur diffusion chronologique.

Le bâti médiéval des deux tours marque cette période.

1.2.2.1 Tour n°1

La tour médiévale encore en élévation (tour n°1) est installée dans l'espace du *castrum* bas, sur l'affleurement de la roche. Son assise est donc irrégulière puisqu'elle s'adapte à ce substrat rocheux d'où les pierres de mise en œuvre ont d'ailleurs été extraites.

Elle observe un diamètre de 9,6 m. Elle atteint une hauteur de 22,5 m au niveau du couronnement de mâchicoulis. 5 niveaux sont d'origine. Le couronnement a été partiellement arasé et le couvrement entièrement (niveau de terrasse) repris en période 5.

La mise en œuvre de cette tour est homogène. Trois grandes étapes d'élévation ont été répertoriées et décomposées en USC (unité stratigraphique de construction) de 2000 à 2002 pour les MUR 213 (base – niveau 0- cul de basse-fosse); MUR 214 (niveau 1 et 2) et MUR 215 (niveau 3 et 4). L'US 2000 correspond à un grand appareil de granit taillé. Les US 2001 et 2002 correspondent à un appareil moyen à grand de granit équarri et redressé d'apparence moins taillé que l'US 2000 formant le niveau de base.

Le niveau 5 comprend un couronnement de mâchicoulis dont il n'est conservé que 13 supports (COR 212). Dix comportent encore trois corbeaux en quart de rond bordés d'un listel plat. Trois sont arasés (un seul corbeau conservé). Aucune césure d'installation n'est actuellement visible pour l'assise de ce couronnement. À défaut d'autres éléments, le couronnement de mâchicoulis est donc placé de manière synchrone à la construction du MUR 215 et donc dans la période 2. Il n'est cependant pas exclu qu'il a pu être ajouté ultérieurement, notamment en période 3.

Un escalier en vis (ESC 318) dessert 3 niveaux intérieurs et l'accès à la terrasse. Il est accessible depuis le niveau 1 et s'installe dans l'épaisseur du mur. La partie haute de cet escalier a été reprise en période 5 (ESC 318, US 3020).

Peu d'ouvertures extérieures sont synchrones de l'élévation d'origine : FEJ 208, FEJ 204, FEJ 205, FEJ 206 et CAN 209 et 210.

L'ouverture FEJ 208 se situe au niveau 0- cul de basse fosse. La fente de jour est ménagée sur le parement extérieur par un décalage de moellons sur une hauteur de deux assises. L'encadrement est souligné par des blocs taillés de granit blanc. Côté intérieur, l'embrasure rectangulaire de l'ouverture (FEJ 322) se déploie sur presque toute la hauteur du niveau 8 et est souligné de blocs de granit taillés.

Deux conduits d'évacuation de canalisations sont visibles sur le parement extérieur au niveau 0 (CAN 210) et niveau 3 (CAN 209). Ils s'intègrent parfaitement à la paroi. Ils correspondent à des espaces de latrines aménagés dans l'épaisseur du mur un niveau au-dessus de l'évacuation. La latrine 302 est synchrone du niveau 1 (MUR 301- US 3001), elle conserve encore une pierre percée. Cet espace comprend l'accès à l'escalier à vis (ESC 318) par une porte (POR 303) dont l'encadrement a été restitué en période 5. La porte d'accès actuelle (POR 200) est une création de la campagne de restauration de 1895 en période 5. L'ouverture 321 de ce niveau correspond aujourd'hui à une fenêtre rectangulaire (OUV 201). Toutefois en raison de l'embrasure importante de cette ouverture et d'une arrière-voissure se terminant par un arc en plein-cintre qui se différencie des arrières-voissures plates des fenêtres des niveaux 3 et 4, on envisage cette ouverture comme la place de la porte d'accès originelle de la tour.

Cette ouverture (OUV 321) a donc été en partie bouchée pour former une allège de fenêtre (maçonnerie irrégulière intérieure US 2009). En parement extérieur on note que l'encadrement de l'OUV 201 réemploie des blocs de granit taillé. Cette ouverture se situe non loin d'une anomalie de maçonnerie (PLT 211). Cette anomalie a pu correspondre à une structure en encorbellement



Différentes vues de la tour avant 2012

du fût de la tour, pour faciliter la circulation avec le terrain rocheux alentours.

Plusieurs indices tendent à envisager l'abaissement du sol de circulation d'origine de ce niveau 1 (US 3016). Les niveaux 1, 2, 3 et 4 de la tour sont marqués par un retrait d'une assise de maçonnerie (RES 313, RES 314, RES 315, RES 316). Ce ressaut permet l'installation du solivage d'un plancher (disparu). Le ressaut 313 correspond à l'accès de la POR 200, porte restituée dans les restaurations de 1895. Ce niveau de circulation ne permet pas un accès de plain-pied à l'ESC 318 par la POR 303, ni à l'espace de latrine 302. Ainsi, on émet l'hypothèse d'un arasement d'au moins deux assises (US 3016) abaissant le niveau de circulation d'origine du niveau 1 et réduisant ainsi la hauteur du niveau 0. En effet, on remarque une reprise maladroite du linteau de la FEJ 322. Dans cette configuration, la porte d'accès à l'escalier 318 ne reste toutefois accessible que par une échelle amovible. Quant à la circulation entre l'OUV 321 (probable accès originel à ce niveau) et le niveau de sol restitué, il est possible qu'une échelle amovible ait également existé.

L'escalier à vis 318 dessert le niveau 2 (niveau aveugle) puis le niveau 3. Les accès à ces niveaux sont condamnés (maçonnerie ajoutée en période 5-MUR 324). Le niveau 3 comporte une cheminée (CHE 307) et une fenêtre (FEN 306). Les jambages de la cheminée ont été cicatrisés en période 5. La fenêtre a été restituée à la même période (FEN 202). La large embrasure rectangulaire est cependant conservée.

Le niveau 4 était également accessible depuis l'escalier. Un piédroit de porte atteste de l'existence de cet accès condamné (POR 323- US 3018). Le niveau 4 est marqué par la présence d'une latrine (LAT 320), elle conserve encore une pierre percée. L'encadrement rectangulaire la distingue de la latrine du niveau 1 (LAT 302) qui n'en comportait pas. La feuillure périmétrale fait envisager la fermeture possible de ce réduit par une porte. Le manteau de la cheminée 309 est ruinée. Elle a été consolidée en période 5. Les piédroits sont conservés. Ils sont des ajouts de la période 3 ou 4. La cheminée 309 s'installe en superposition de la cheminée 307. Les deux cheminées partagent un même conduit d'évacuation des fumées (CAN 308) ménagé dans l'épaisseur du mur. La fenêtre 319 comprend une embrasure rectangulaire semblable à la fenêtre 306 du niveau inférieur. Comme cette dernière, l'encadrement externe a été restitué en période 5. Le couverture de ce niveau a disparu pour faire place à une coupole installée en période 5. D'étroites encoches rectangulaires marquaient la présence d'un plancher (PLC 311) séparant le niveau 4 du niveau supérieur. Des pièces de bois ont été prélevées à l'intérieur de ces encoches (US 3007). Il s'agit d'essence de pins, dans un mauvais état de conservation.

Discussion de la chronologie de la tour

L'élévation homogène de cette tour intègre un accès au niveau 1, un escalier à vis pris à l'intérieur du mur, éléments propre aux tours qui se développent dans le courant du XIII^e s. feu (Bizri 2017 : t. 1, p. 90 et suiv.). La présence d'un couronnement de mâchicoulis, d'aménagements de confort nombreux (latrines, cheminées, fenêtres) et de niveaux planchés font placer cette élévation au plus tôt dans la seconde moitié du XIII^e s. - première moitié du XIV^e s. La comparaison aux autres tours circulaires du Velay fait envisager cette chronologie. En effet, la tour circulaire de Rochebaron à Bas-en-Basset est achevée en 1402 (Bizri 2017 : t. 2, vol. 1 p. 120-133). et la tour de Mons au Puy-en-Velay correspond à une élévation du second tiers du XV^e s. (Bizri 2017 : t. 2, vol. 1 p. 492-498). Ces tours plus tardives présentent un escalier semi-hors-œuvre et des voûtes d'ogives à chaque niveau. Les tours circulaires de la seconde moitié du XV^e s. adaptent, de plus, certaines ouvertures à l'arme à feu (Bizri 2017 : t. 1, p. 165 et suiv.).



Latrine du niveau 1. LAT 302



Latrine du niveau 4. LAT 320



Porte d'accès (POR 323) au niveau 4, bouchée par la maçonnerie du MUR 324



Passage bouché par la maçonnerie du MUR 324 au niveau 3

1.2.2.2 Tour n°2

La seconde tour du site s'installe en bordure nord de la proéminence formée par l'espace du *castum* haut. Cette tour est distante de la précédente de 28,80 m dont elle est séparée par une dénivellation d'environ 8 à 9 m. Entre les deux tours se développe un fossé marqué par un affleurement rocheux granitique, utilisé comme carrière de pierre.

La tour n°2 a été mise au jour dans le sondage 2 en 2012. Elle est conservée sur une moitié seulement, la seconde partie s'est effondrée dans la pente au nord-ouest. On peut lui restituer cependant un diamètre de 8,40 m. Elle est ainsi plus étroite que la tour n°1 et sans doute légèrement moins haute. Se situant sur une proéminence plus élevée que la tour n°1, elle devait atteindre visuellement la même hauteur que cette dernière.

Le parement interne était recouvert d'un enduit à la chaux blanchâtre dont certains lambeaux ont été retrouvés dans les éléments de destructions (US 1005).

Son arasement permet de lire le procédé de construction des assises : les moellons équarris de granit de grand appareil (hauteur d'assise régulière de 0,30 m) forment une queue pénétrante rejoignant un blocage interne liant mortier et éclats de granit. Les parements internes et externes sont redressés et soignés. Une élévation a été dégagée sur 0,70 m ne permettant pas de saisir la présence d'ouverture (seuil ou porte).

La seule comparaison formelle fait envisager une chronologie du XIII^e s. Cependant d'autres éléments doivent affiner cette chronologie.



Tour n°2 - sondage 2 (2012)



1.2.3 Période 3- Indices d'une occupation des XIV^e-XVI^e s.

1.2.3.1 Sondages du *castrum haut*

Dans l'ensemble, les datations des lots céramiques s'orientent principalement autour du XIV^e s., comprenant aussi les franges antérieures de la seconde moitié du XIII^e siècle et une partie du XV^e s., sinon la totalité.

Les unités stratigraphiques concernées par ces datations sont les US 1000 (terre végétale), 1002 et 1012 du sondage 3, l'US 1010 du sondage 2 (tour n°2), et les US 1004, 1014, 1016 du sondage 1.

L'US 1010 correspond à une sédimentation de démolition sableuse compacte rosâtre avec la présence de nodule de mortier de chaux jaunâtre, des fragments de schistes, terres cuites architecturales, ossements animaux, céramique, verre, métal. Cette US hétérogène comprend des tessons céramiques bornés XIV^e-XV^e s. qui peuvent témoigner d'une occupation de la tour n°2 ou des abords de cette dernière à cette période.

L'US 1002 correspond à une fine couche brunâtre à noirâtre limoneuse-sableuse charbonneuse comportant quelques gravillons de chaux et les artefacts suivants : terres cuites architecturales, ossements animaux, céramique, charbons de bois, mortier de chaux (enduit), fer (clou), verre (vitrail). Elle recouvre une petite zone foyère (FOY 101), composée de l'US 1012 au corpus de céramique s'étendant comme 1002 dans une large fourchette allant de la seconde moitié du XIII^e s. au début du XVI^e s. Les US de ce sondage ont été remanié lors d'affouillement postérieur à la période. Les éléments retrouvés dans ces US montrent cependant une occupation de cette zone dans cette période 3.

Enfin, les US du sondage 1 correspondent à l'effondrement dans la pente des remblais de démolition des maçonneries de cette zone, démolition également refouillée. La chronologie des tessons de céramiques de cet espace correspond à celle repérée dans la stratification du sondage 2 soit des formes observant une dans une large période de diffusion allant de la seconde moitié du XIII^e s. au début du XVI^e s.

1.2.3.2 Installation de la cheminée du niveau 4 de la tour n°1

L'étude rapprochée de la construction de la cheminée du niveau 4 (CHE 309) de la tour n°1 montre une insertion de jambages dans une maçonnerie antérieure (US 3010). Les piédroits se composent d'une colonne engagée assise sur une base à congés. Un large cavet à listel marque la mouluration des joues des piédroits, adoucissant leur insertion dans le mur. Le listel se poursuit de manière décorative pour marquer la base du fût de colonne et la distinguer de la base (US 3009). On ne distingue plus clairement le découpage du manteau qui complétait le chambranle.

Par comparaison aux autres cheminées rencontrées dans notre corpus d'étude (Bizri 2017), on attribue cette cheminée à une chronologie de la seconde moitié du XV^e s. – première moitié XVI^e s. En effet, les cheminées du XIV^e s. et du XV^e s. sont marquées de piédroits à moulures prismatiques. À partir du XV^e s. les retombées des manteau de cheminées sont plus travaillées et forment des moulures contrastées concaves et convexes (de type flamboyant), que l'on ne perçoit pas ici. L'usage des fûts de colonnes peut se rencontrer à l'époque gothique (un cas à Aiguilhe-couronnée d'un chapiteau à crochet). Il semble qu'il soit plutôt une caractéristique de l'époque classicisante.



Vue de la cheminée 309 - 4e niveau depuis lâtre disparu



Piédroits de la cheminée 309 - 4e niveau



Vue de la cheminée 309 - 4e niveau



Cheminée du château de Beauzac - début XVI^e s.

1.2.4 Période 4 -XVII^e-XVIII^e s. Pas d'indices archéologiques, puis abandon progressif du site

L'arasement de la seconde tour (sondage n°2) est vraisemblablement à envisager au XVIII^e s. notamment en raison de la datation de la céramique issue des remblais qui en recouvraient l'arase (US 1000).

L'abandon du site semble effectif à la période révolutionnaire puisque seule la maison de la Roue dans le bourg de Dunières est mentionnée lors de la vente des biens nationaux (Brochier 1993).

1.2.5 Période 5- XIX^e s. début XX^e s.

1.2.5.1 Restaurations de 1895

La restauration de la tour a lieu à la fin du XIX^e s. Une plaque installée dans l'ébrasement de la porte 200 commémore la fin de cette restauration en 1895.

Des cartes postales d'avant la restauration montrent l'absence de toiture (ruinée) et la récupération des encadrements d'ouvertures (notamment la FEN202). Ces photographies ont vraisemblablement été prise au début de la restauration du site : le muret entourant la parcelle est en cours de création. Les épandages de pierres devant l'ouverture de la porte 200 montre les restaurations alors en cours (Sagnard 2004).

La porte 200 est ainsi créée et restituée avec un arc brisé chanfreiné (US 2008), dans un style néogothique. Peut-être que cette porte a été aménagée à la place d'une ouverture antérieure. Un escalier d'accès est créé en encorbellement, protégé par un garde-corps en métal. Les ouvertures 202 et 203 sont restituées (US 2006, 2005) : des fenêtres à simple traverse sont installées ; elles sont d'un gabarit identique (US 2010, US 2011). Une allège à ressauts maçonnés marque leur appui dans l'intérieur de l'embrasure. C'est également ce type d'allège qui est installée pour l'OUV 201 au niveau 1, ouverture réduite simple rectangulaire (US 2004, US 2009) qui remplace une porte d'accès antérieure.

L'encadrement de la porte 303 permettant l'accès à l'intérieur de l'ESC 318 est restitué (forme rectangulaire simple à arête vive- US 3022, 3023). Les accès aux niveaux sont condamnés. À cette occasion, il est possible que les planchers endommagés de ces niveaux, peut-être encore existants aient été évacués et définitivement retiré. Le MUR 324 (US 3017) masque alors les circulations entre l'escalier et les niveaux. Il constitue un pan de mur ajouté au cylindre intérieur de la tour, pour en raidir la structure verticale et consolider l'élévation. Ce mur monte du niveau 2 au niveau 4. Les cheminées sont également consolidées dans leur état ruinées : l'arrachement de la hotte de la CHE 309 est stabilisée (US 3013) et un arc de décharge en brique moulé (ARC 317, US 3012) est installée pour soutenir le lien avec l'installation de la coupole sur l'écrêtement du couverture (US 3011). L'arrachement des jambages disparus de la cheminée 307 sont cicatrisés par une maçonnerie formant des piédroits rectilignes (US 3014, 3015).

Deux volées de l'escalier à vis ESC 318 sont restituées (US 3020). À cette occasion la fente de jour 2017 est alors restituée sur le modèle de celles inférieures.

Les dimensions des nouvelles volées marquent le même rythme que les trois volées inférieures (US 3019), cependant elles se plaquent contre la maçonnerie (MUR 324, US 3017) condamnant dès lors l'accès au niveau 4 (POR 323, US 3018) et ne permettant donc que la desserte de la nouvelle terrasse aménagée. Elles remplacent donc des volées d'escalier d'une hauteur attendue qui n'est pas identiques aux niveaux inférieurs.

La terrasse sommitale est créée avec la mise en place d'une coupole (MUR 312, US 3008), couvrant alors le fut ruiné de l'édifice. Le parapet sommital est créé. Enfin, le rejointoiement total de l'édifice (parement intérieur et extérieur) est effectué par la pose d'un épais mortier-ciment beurré (US 2014, 3006), dessinant un faux-appareil de qui respecte toutefois le module rectangulaire des parements.



Vue de la tour publiée dans Sagnard 2004 : prise entre 1894 et 1896



Vue ancienne de la tour : carte postale - collection privée, prise entre 1894 et 1896



Plaque commémorant les restaurations de 1895, installée dans le passage de la porte 200



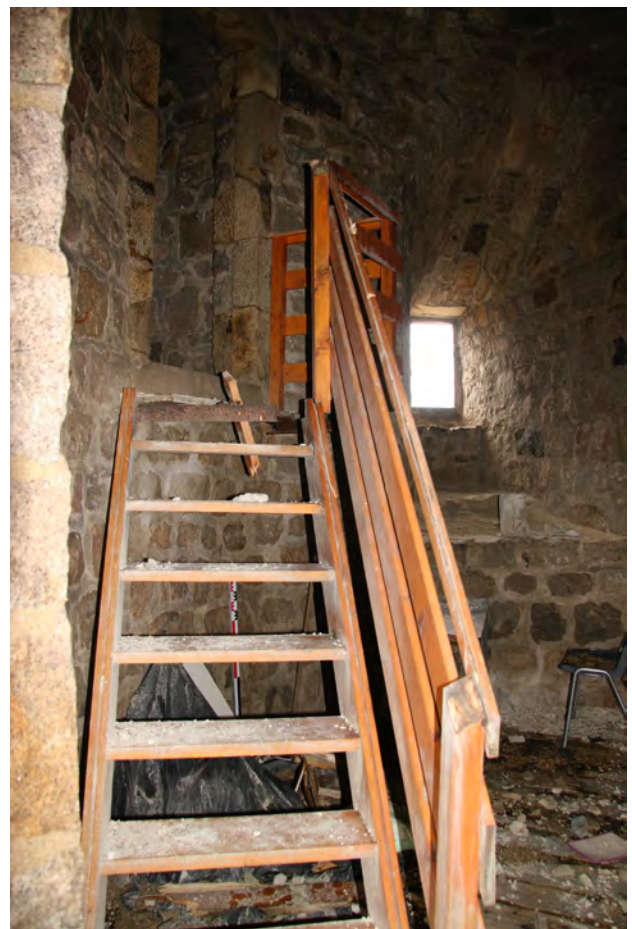
Vue du niveau 1 depuis l'intérieur



Porte 200 accès au niveau 1



Ressaut 313, arasé sur quelques assises (US 3016)



Escalier d'accès en bois à la porte 303, restituée



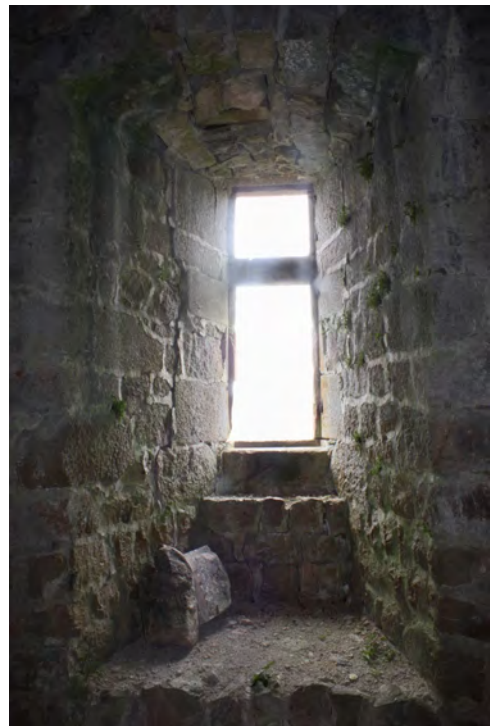
FEN 202



FEN 201- côté intérieur



FEN 203



FEN 203 - côté intérieur



FEN 201/ OUV 321 : probable porte d'accès d'origine au niveau 1



ARC 317 sur la hotte absente de la CHE 309



ESC 318

1.2.5.2 Affouillements contemporains

Les remblais de démolitions de maçonnerie des sondages 1 et 3 ont vraisemblablement été explorés à une époque indéterminée. Le passage de détectoristes est envisagé en raison d'une présence mineure de métal (3 éléments dont deux petits clous dans l'US 1002 et une petite boucle dans l'US 1010). L'US 1014 du sondage 1 correspond à des remblais qui se poursuivent dans la pente nord de la proéminence : une forme particulière du tassement de ces remblais fait envisager, à la lecture de la coupe, un recreusement de ce remblai (limites de creusement non perçus en fouille, sédiment très remanié). De plus, une petite balle de plomb a été retrouvée dans l'US 1017 du sondage 2, US antérieure aux US 1002 et 1012 (foyer 201) dont le corpus céramique est placé entre la seconde moitié du XIII^e s. et le début du XVI^e s. La présence de ce petit objet renforce l'idée que les sédiments ont été refouillés et que le corpus de céramiques des niveaux supérieurs n'est probablement pas en place.

1.2.6 Période 6 – XX^e s. XXI^e s.

Cette période n'est représentée que dans quelques interventions effectuées par la mairie entre 1998 et 2001 alors que le site était sous convention de bail par le propriétaire. Ces interventions consistent en un rejointoiement au ciment de l'escalier à vis de la tour (intérieur US 3021) et l'installation de projecteur dans des caissons en ciment aux abords extérieurs immédiats de cette dernière. Ces projecteurs étaient au nombre de 4.

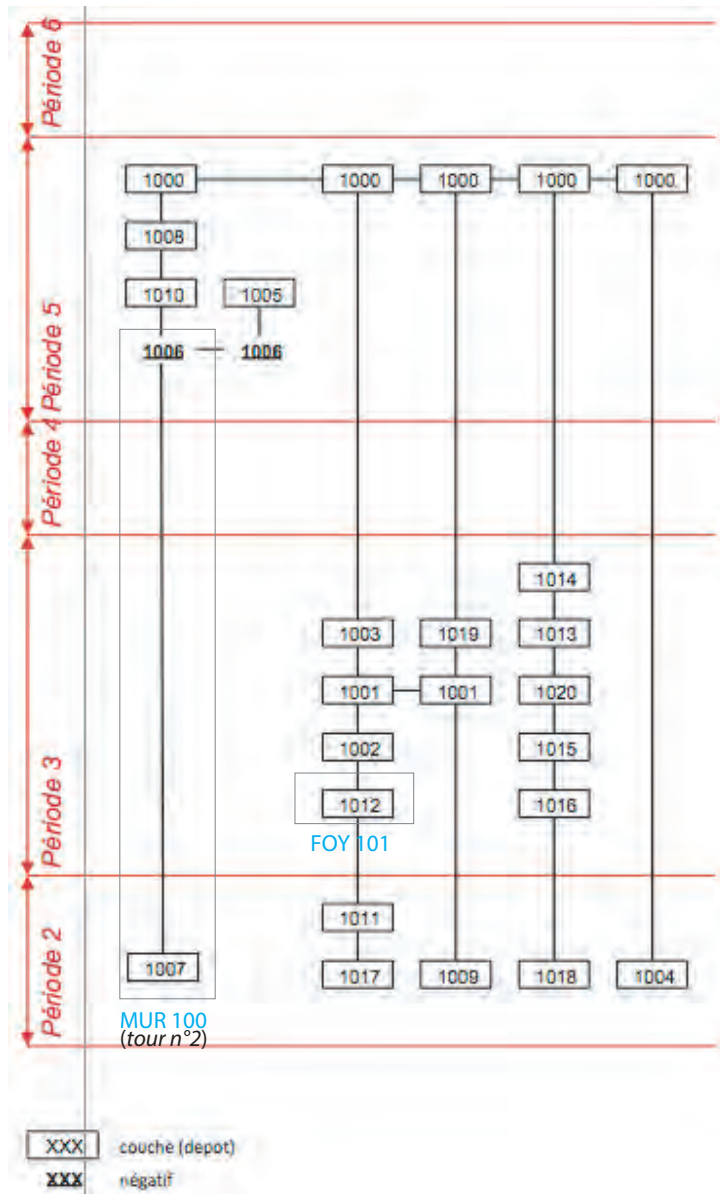
Une consolidation de la FEN 319 a eu lieu en 2015 (US 3005), pour replacer un moellon de l'arrière-voussure qui s'était descellé. Pour pouvoir effectuer cette consolidation, une restitution partielle de planchers sur les ressauts 313, 314, 315, 316 a eu lieu : mise en place de solives amovibles.



Rejointoiement au ciment 1990-2000

Planchers restitués 2015

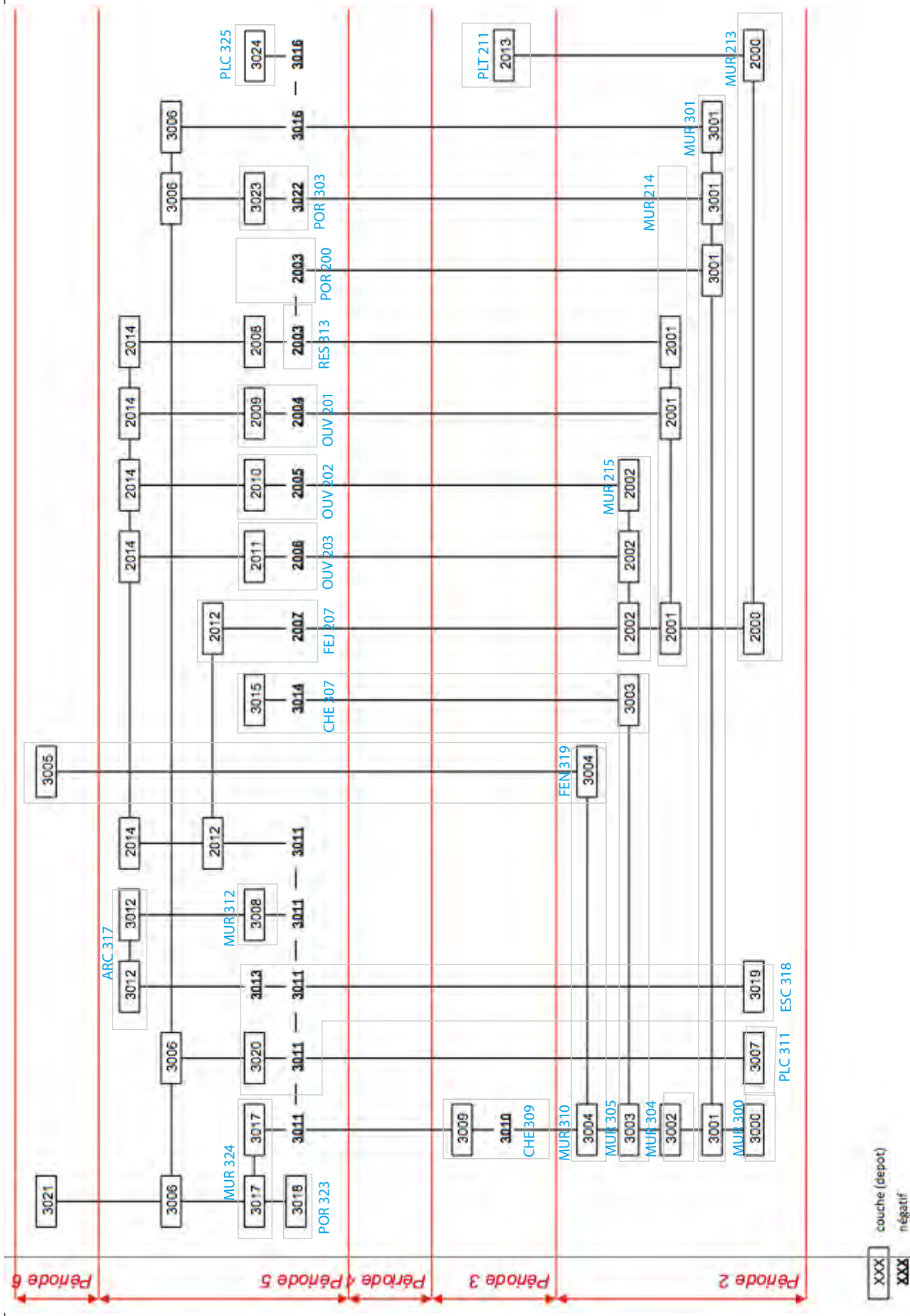




Arbre stratigraphique des sondages de 2012

| | |
|-----|----------------------------------|
| ARC | Arc |
| CAN | Canalisation, conduit |
| CHE | Cheminée |
| COR | Corbeaux |
| ESC | Escalier |
| FEJ | Fente de jour |
| FEN | Fenêtre |
| FOY | Foyer |
| LAT | Latrine |
| MAC | Maçonnerie |
| MUR | Mur |
| OUV | Ouverture |
| PLA | Placard |
| PLC | Plancher |
| PLT | Platelage en encorbellement |
| POR | Porte |
| RES | Ressaut ou retrait de maçonnerie |

Liste des abréviations des faits



Arbre stratigraphique des élévations intérieures et extérieures de la tour n°1

1.3 Les prospections géophysiques (2015)

1.3.1 Stratégie et contraintes d'acquisition des données

La méthode électrique a été privilégiée pour réaliser la prospection des espaces accessibles du site. L'acquisition des données n'a pu être menée qu'à l'hiver 2015 (financements versés à la mi-septembre 2015, pas de possibilité d'avance de frais pour l'association le GRAV) dans des conditions météorologiques qui n'étaient pas véritablement propices. En effet, le cheminement de terrain s'est déroulé sur deux jours, sur un terrain humide et arrosé d'une pluie fine entre deux relevés.

La méthode électrique a été choisie car il s'agit d'une méthode sans contact, étant donné le relief très accidenté du site. Toutefois, nous allons voir que cette méthode n'a pas fourni de résultats très probants.

Le substrat granitique du site ne permet pas l'acquisition de données par une méthode magnétique. Cependant cette technique a été couplée à la méthode électrique sur un cheminement de prospection, sur les conseils des techniciens de l'ULR Valor. Toutefois, le résultat est aussi décevant et l'interprétation des données à partir de ces relevés n'est possible que très ponctuellement.

L'acquisition de données par une prospection géophysique a été envisagée car les sondages archéologiques avaient montré une épaisseur de remblai de démolition importante dans lesquels il reste difficile de lire des éléments en place. Ainsi, nous avons l'espoir que la prospection mette en évidence soit les murs en place, soit les murs récupérés d'édifices disparus. Cependant, la prospection électrique menée à 1 m et à 0,5 m seulement limite considérablement les possibilités d'interprétations et confirment que les cônes de démolition sont d'une épaisseur importante.

Les fichiers de relevés que nous avons pu avoir jusqu'à présent ne sont que des formats jpeg, géoréférencés manuellement. *A priori*, le logiciel Surfer (traitement de sortie des données des appareils de prospection électrique) ne permet pas un export complet dans des format geotiff. La projection d'origine de ce raster comportait en outre un décalage que nous avons dû rectifier manuellement.

1.3.2 Commentaires des cartes de résultats

Le rapport de prospection a été remis en 2016 (Bizri et al. 2016) accompagné de commentaires sommaires que nous redéveloppons ici.

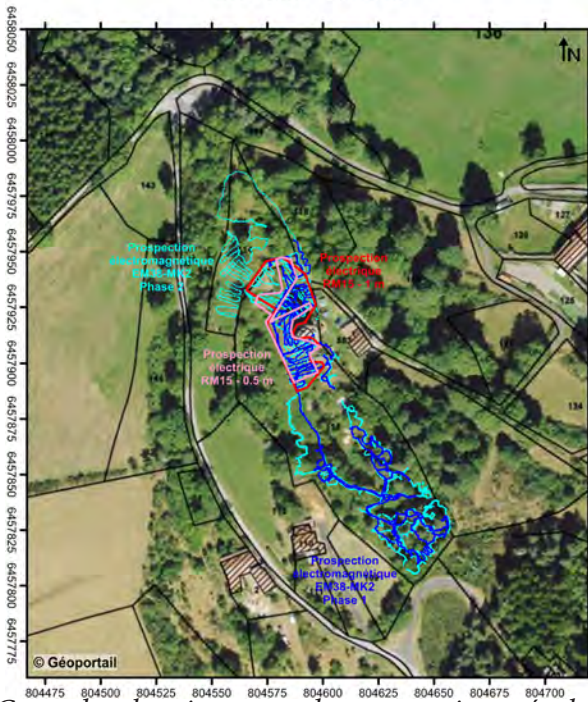
Les zones à haute résistivité que sont F2 et F3 correspondent aux affleurements naturels de la roche granitique.

On peut s'interroger en revanche sur trois zones très ponctuelles, hautement résistives que sont les points I6, I2 et I7. Le point I6 pourra être testé lors du dégagement de l'espace du bâtiment de la chapelle (projet de fouilles 2018) pour déterminer s'il s'agit effectivement d'une partie du bâtiment (un mur) ou bien de la roche affleurante.

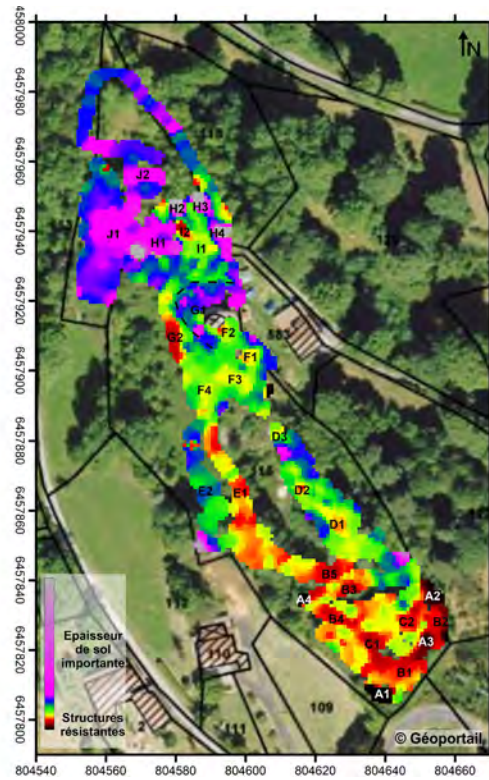
Le point I7 pourra également être testé en ouverture archéologique car il présente un empierrement important. Quant au point I2, il peut vraisemblablement s'agir d'une anomalie liée à l'effet drainant de cette zone, installée dans une petite dépression (point I8).

En effet, la profondeur des investigations électriques menées sur ce relevé atteint 0,50 m soit en réalité une profondeur testée atteignant en moyenne 0,30 m : elle met donc surtout en évidence pour ce secteur, une carte d'écoulement des eaux. On constate que l'anomalie I8 disparaît de la carte de relevé plus profonde (celle de 1 m), ce qui laisse à penser qu'il s'agit d'effets de conductivités liés à la qualité drainante du sol humide au moment de l'acquisition des données. Le relevé cartographie alors en violet l'écoulement de l'eau autour de la tour. C'est ainsi qu'il faudrait donc interpréter la zone G1 qui entoure la tour n°1.

**La Tour (Dunières, Haute-Loire)
Localisation des zones prospectées
ULR Valor - LIENSS**

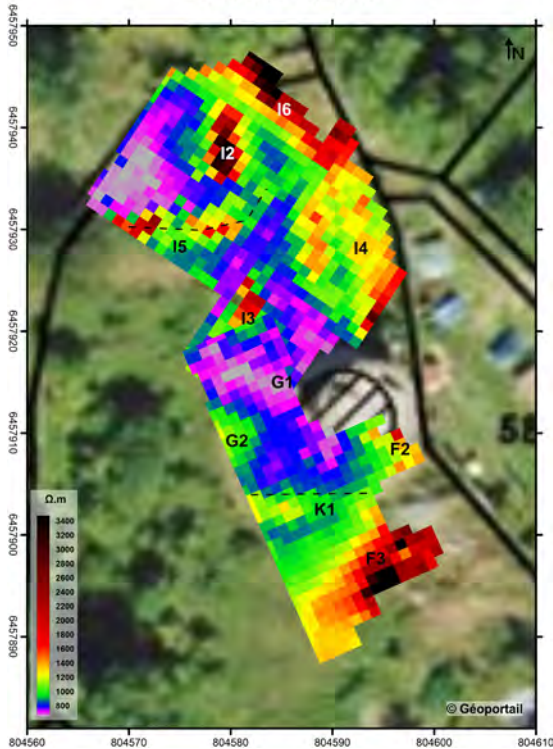


Carte des cheminements des prospections géophysiques de 2015



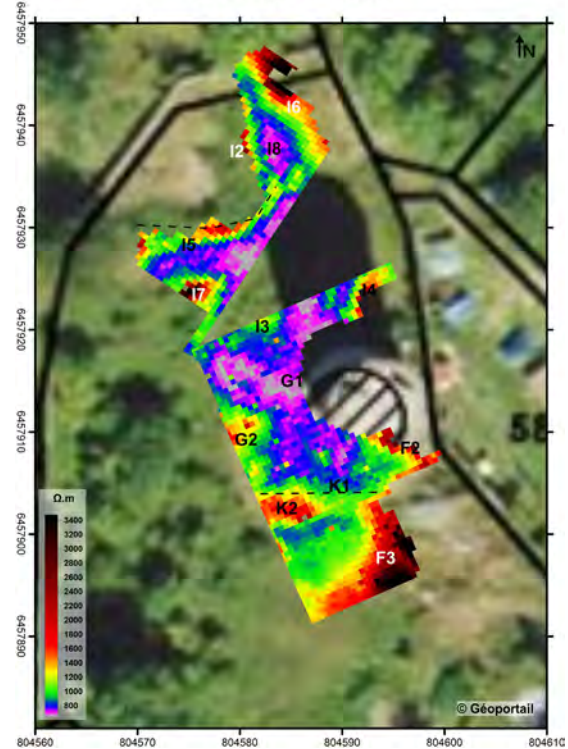
Carte issue de la prospection électromagnétique EM38-MK2

**La Tour (Dunières, Haute-Loire)
Interprétation de la prospection électrique - 1 m
ULR Valor - LIENSS**

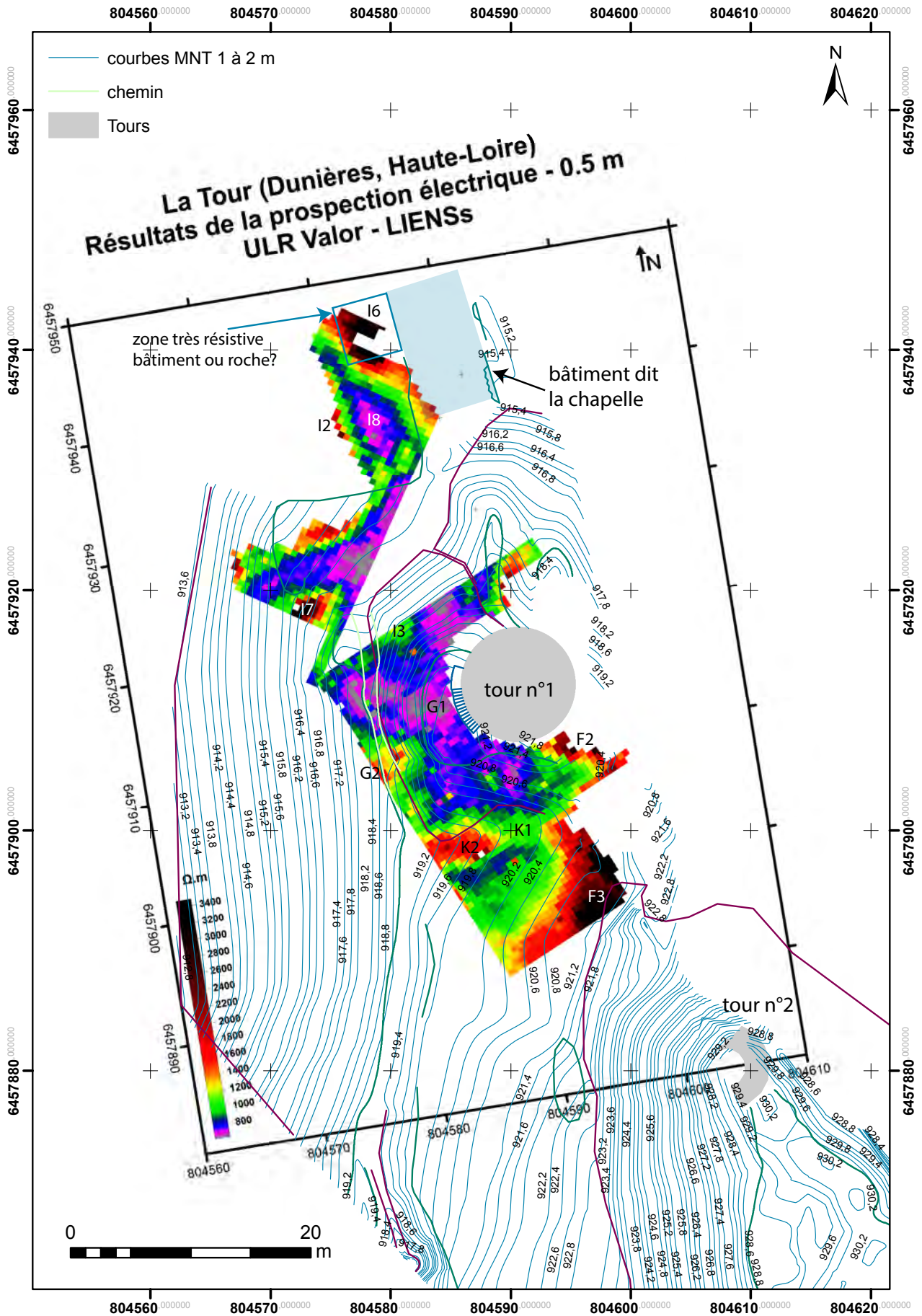


Carte de résistivité électrique pour un écartement d'électrode de 1m (RM15)

**La Tour (Dunières, Haute-Loire)
Interprétation de la prospection électrique - 0.5 m
ULR Valor - LIENSS**



Carte de résistivité électrique pour un écartement d'électrode de 0,5m (RM15)



Carte de résistivité de la zone du castrum bas pour une profondeur de 0,50 m maximum : recalage manuel, ajout des courbes de niveaux

Les anomalies résistives G2-K2 sont absentes de la carte de résistivité à 1 m (en réalité environ 0,70 m de profondeur). Ils correspondent probablement aux caissons des projecteurs installés dans les années 1990-2000 pour éclairer la tour n°1. La résistivité émane de la dureté de ces caissons, réalisés en ciment.

La prospection électro-magnétique EM38MK2 est décevante et n'apporte pas d'éléments nouveaux pour lire une quelconque structuration du site.

1.4 Étude documentaire complémentaire concernant le bourg (2017)

Aucun bourg clos ou enceinte prieurale autour de l'église n'a été repéré lors des prospections dans le bourg. Les maisons sont tardives : d'époque moderne à contemporaine.

La documentation archivistique renseigne sur un environnement médiéval et moderne qu'il n'est pas toujours possible de faire correspondre avec des vestiges actuels.



1.4.1 Le prieuré de Dunières

1.4.1.1 L'origine de la fondation du prieuré

Le territoire de Dunières est désigné la première fois dans les textes vers 1030 par la reconnaissance d'une manse « *in arce d'Aneria* » (Chevalier 1884 : N°CCLIV)². En 1141, une mention du cartulaire de Saint-Sauveur en Rue montre que la paroisse de Dunières est alors constituée (Blanche *et al.* 1881 : n°XXII, p. 10)³.

Le prieuré de Saint-Sauveur en Rue, dans le département de la Loire, est fondé en 1061 par donation d'Arnaud Argentel à Saint-Robert, abbé de la Chaise-Dieu. En 1265, Guigo de Saint-Didier dit entretenir depuis le testament de son père, un moine au prieuré de Dunières. Cet acte est recensé dans le cartulaire de Saint-Sauveur (Blanche *et al.* 1881 : n°CLX, p. 120-121)⁴. En 1381, Dunières est un lieu cité dans la pancarte des redevances dues annuellement au sacristain mage de la Chaise-Dieu par les offices claustraux et les prieurés dépendants de la Chaise-Dieu (Chassaing 1886 : n°151).

Ces indices font donc envisager la fondation du prieuré de Dunières dans la mouvance de l'abbaye de la Chaise-Dieu. La bulle du pape Lucius III de 1184 est citée pour confirmer cette mouvance (Cottineau 1935 : t. 1, col. 109 ; Pradalier-Schlumberger 1976). Le prieuré bénédictin de Dunières est ensuite uni aux Jésuites de Lyon au XVI^e s., qui récupère alors le fond documentaire qui lui était attaché. Ainsi, les archives du Rhône conserve une partie de cette documentation

2 Reconnaissance au Monastère Saint-Chaffre par « *vir nomine Guido (...) unum mansum (...) et in arce d'Aneria* ».

3 « *de terra in parrochia de Dunera* ».

4 « (...) *ego Guigo de Sancto Desiderio tenerer ex testamento paterno assignare & assidere victum seu sustentationem unius monachi in prioratu burgi Duneriae perpetuo (...) ad dictum venerabilis partis abbatis Casae Dei, dicto prioratu Duneriae sexaginta meytencs filiginis ad communem mensuram terrae (...)* ».

(Arch. Dép. du Rhône, 1D182 à 196).

Pourtant d'autres sources (Fraisie 1870 ; Brioude 1901) font du prieuré de Dunières un prieuré dépendant de l'abbaye d'Ainay à Lyon d'après la bulle de Pascal II (1107). Cette bulle n'est conservée que de manière fragmentaire. Elle rattache notamment les prieurés d'Yssingeaux, de Tence, d'Estivareilles, Marlhès, et Sales en Velay (diocèse du Puy) à Ainay. Certaines archives du prieuré de Tence sont conservées dans la même série que celle de Dunières, soit en 1D, le fonds jésuites.

Le prieuré de Dunières et son église Saint-Victor suivent la règle bénédictine. Le rattachement du prieuré, selon certaines sources à la Chaise Dieu, selon d'autres à l'abbaye d'Ainay (et donc Cluny) met peut-être en évidence des luttes plus générales de ces établissements religieux pour l'accaparement de revenus de prieurés ruraux du Velay.

1.4.1.2 Relations entre le prieur et les habitants du bourg de Dunières

Plusieurs sources du bas Moyen Âge rapportent les relations entre les prieurs et les habitants du bourg de Dunières.

En 1328, une transaction entre le prieur Mathieu de la Roche et les habitants de Dunières a lieu. La recopie informe de ce document (Arch. Dép. du Rhône : 1D182) ne nous a permis de lire l'objet de cette transaction.

En 1464, le prieur s'appelle Armand de Polignac. Il s'attire les mécontentements des paroissiens quant aux redevances demandées par son vicaire lors des services religieux (Jacotin, Chassaing 1898-1906 : n°337).

1.4.1.3 Relations entre les seigneurs et le prieuré

Un terrier retranscrit au XVI^e s. (Arch. Dép. du Rhône 1D182) précise les droits sur les terres du bourg à la fin du XIV^e s. car un Mathieu de la Roche, prieur de Dunières est cité (ce personnage est prieur de Dunières au XIV^e s.). Le terrier précise que « *nobilem vir alexandrini domini sancti desiderii militem* » détient la juridiction haute et basse mère et mixte sur le prieuré de Dunières qui se situe « *infra fines in limites castrore et mandamentorem temporis dicti sancti desiderii* ».

Plus loin, il est précisé que le seigneur de Saint-Didier est « *domini castrii superioris dunerie* ».

À la même période, soit toujours la fin du XIV^e s. mais à la date précisée de 1343, un accord est passé entre « «puissant seigneur odon de Retourtour seigneur de retourtour et dunières d'une part et Mathieu de la Roche, prieur du prieuré de Dunières d'autre part, et abbé de la Chaise Dieu » (Arch. Dép. du Rhône 1D293). Ainsi, on apprend les relations tendues entre les seigneurs et les prieurs : le fils d'Odon a notamment empêché la « seconde herbe » du pré du Breuil appartenant au prieuré (« faire depaistre la seconde herbe du pré contre la volonté dudit prieur »). Il est aussi convenu que ni « Odon et ses successeurs ne feront ériger des fourches patibulaires » et que si « Toutefois qu'il y auroit un malfaiteur retiré au prieuré et église dudit lieu pour la cherche d'icelluy ne pourront les officiers et fermeteurs dudit seigneur entrer en armes ».

C'est ainsi qu'au XVI^e s. les seigneurs se trouvent encore impliqués à gérer les réparations au prieuré (en 1574, alors qu'il est question de la démolition des aménagements défensifs du prieuré, il est souligné que « Madame de la Roue *en seu platea* » devra veiller à sa remise en état -Arch. Dép. du Rhône : 1D294).

Les droits seigneuriaux qui se succèdent sur le bourg et le prieuré concernent les familles de Saint-Didier et les Retourtour/La Roue, ce qui fait envisager l'hypothèse que ces familles sont très probablement parentes.

1.4.1.4 Les bâtiments du prieuré dans le bourg de Dunières

L'église dédiée à Saint-Victor conserve des élévations médiévales (Pradalier-Schlumberger 1976). Elle fait l'objet de réparations fin XVI^e-fin XVII^e s. (Arch. Dép. du Rhône 1 D 191 : prix-

fait pour la couverture du clocher, quittances pour les réparations faites à l'église). L'espace prieural est désigné par « *claustrum* » dans les textes (Arch. Dép. du Rhône : 1D182 : « *infra claustrum* »), bien qu'actuellement on ne perçoive pas particulièrement d'espace clos autour de l'église.

En 1395, « le prieur Pierre Malhet fit démolir la première construction pour la faire rebâtir », d'après l'abbé Ploton (Ploton 1991 : 39). Nous n'avons pas retrouvé cette mention dans la série 1D182 pourtant citée comme référence.

En 1574, un pan de mur du prieuré doit être abattu : il s'agit de celui du côté du pré de Losche. D'autres démolitions sont prévues, elles concernent des aménagements défensifs provisoires des Guerres de Religion : « procéder (?) a la démolition des forts et défenses du rempart (?) de l'église paroissiale et du prieuré dudit dunières » (Arch. Dép. du Rhône : 1D294).

La maison prieurale existe encore au XVII^e s. (Arch. Dép. du Rhône : 1D184, inventaire des meubles, ustensiles et four a présent en la maison du prieuré de Dunières en 1633), des travaux de charpenterie, taille et maçonnerie y sont menés (Arch. Dép. du Rhône : 1D184 en 1617).

À proximité du prieuré, se situait une grange réparée en 1587 (Arch. Dép. du Rhône : 1D184) car « malcouverte ».

Il est aussi régulièrement question dans les textes d'un pré du Breuil, appartenant au prieuré. En 1636, un prix-fait est établi « pour clore le pré du breuil d'une muraille, pré appartenant au prieuré » et où il est question d'un portail, du pré de Losche et du jardin du prieuré (Arch. Dép. du Rhône : 1D184).

Le prieur possède au moins un moulin sur la Dunières dont il est question en 1579 (Arch. Dép. du Rhône : 1D186, f°1). Le prieuré est situé non loin de la rivière, cependant la localisation de ce moulin peut être plus lointaine.

Texte de 1574 – Arch. Dép. du Rhône : 1D294 (Suite du 1D184)

« Démolition du prieuré de Dunières (mémoire)- 1574

(...)

Premièrement Monseigneur du Villard surintendant des plans du seigneur de la Roue escrivit une lettre a jehan Petit portier du chasteau dudit Dunière de la Roue l'an 1574 le 3^e jour du mois de mars en laquelle lettre ledit seigneur du villard commandoit audit jehan petit advertir les habitants de dunières de abbattre et démolir lo pan du prieuré qui regarde lo petit pré du prieur dict de Losche

(...)

aux hommes du mandement de dunières de la Roue de procéder (?) a la démolition des forts et défenses du rempart (?) de l'église paroissiale et du prieuré dudit dunières du moindre dommage que faire se pourra et en sorte que (...) ayant charge pour madame de la Roue en seu platea (...) remettre et restaurer le tout par lesdits paroissiens en bon et du état en temps de paix et tranquille ».

1.4.2 Le bourg médiéval de Dunières

1.4.2.1 Les maisons du bourg

Le bourg médiéval est vraisemblablement ouvert. La transcription de l'accord du XIV^e s. désigne le bourg sous le terme de « *villa burgi dunierie* » : il est précisé que les deux seigneur détiennent la justice haute et basse sur le bourg : « (...) *facta inter potentem (...) domini de Retortoro et Duniere (...) villa burgi dunierie (...) et rebus dicti prioratus existentibus in dicta villa in etiam in mandamento dicti castri duniere* » (Arch. Dép. du Rhône 1D182).

En 1579, un quartier est décrit : « appelé lo Barretz contenant 6 ou 7 maisons et descendant

le long d'icelle rivière [la Dunières] » (Arch. Dép. du Rhône : 1D186, f°2v).



Eglise de Dunières. Vue actuelle



Maison moderne à proximité de l'église : ancienne maison prieurale?

1.4.2.2 La maison de la Roue dans le bourg de Dunières.

Le « château de La Roue », dénommé ainsi dans les Dossiers du recensement de l'Inventaire est situé au village de Dunières sur un petit promontoire au sud de l'église. Les vestiges encore visibles de cet édifice sont à l'intérieur de l'école Saint-Joseph, ancienne maison des Sœurs, 1 rue de Saint-Régis (section AK1, parcelles 552-553, du cadastre récent 2012). Ils consistent en quelques éléments architecturaux remarquables du XV^e s. : cheminée à manteau mouluré, porte à accolade. Images

En 1574, alors qu'il est question de la démolition des aménagements défensifs du prieuré, il est souligné que « Madame de la Roue *en seu platea* » devra veiller à sa remise en état (Arch. Dép. du Rhône : 1D294). La mention latine « *seu platea* » renforce l'idée que la localisation de la demeure se trouve dans le bourg.

Un inventaire après-décès de 1645 décrit cet ensemble : rez-de-chaussée : salle, cuisine, chapelle (pièce qui contient un autel) ; étage : deux chambres, grenier : galetas et charnier, cave, écurie et grange (Ploton 1991 : 76-77).

Marie-Charles Caesar Fay de la Tour Maubourg vend en l'an IV (1795-1796) : « une maison écurie et grenier contiguë presque en ruines avec une basse-cour et place attenante (0,5 arpent) adjugé à Jean André Jousserand pour 1895 livres » (Brochier 1993 : 491-492).



Ecole des Soeurs Saint-Joseph : ancienne maison noble de la Roue



Cheminée du XV^e s. et porte, vestiges de la maison noble de la Roue



1.4.3 Les restaurations contemporaines du site de la tour (archives privées)

Les archives de la famille Malatre conservent des documents concernant la restauration de la tour à la fin du XIX^e s., notamment un marché de réparation. Les extraits de correspondance ont été transcrits par M. Sanoner et nous nous remercions ici les propriétaires, M. et Mme Sanoner pour leurs recherches actives de ces documents.

Le marché de réparation de 1895 stipule notamment dans l'article 2 que

« les travaux à faire comprennent :

- a. la reconstruction de la calotte et du couronnement (sans mâchicoulis)
- b. la reconstruction de la cage d'escalier
- c. la pierre de taille des ouvertures
- d. le rejointoiement des murs extérieurs
- e. la construction d'un escalier extérieur avec balcon pour accéder à la porte d'entrée avec rampe en fer
- f. 1 porte à l'entrée et une porte à la sortie de l'escalier de la tour
- g. un plancher en châtaigner au rez-de-chaussée de la tour
- h. un escalier en bois du plancher à la porte d'escalier de la tour ».

Le tour pour une somme de 8000 Francs.

Il est aussi stipulé que les travaux devraient être achevés au 20 octobre 1895.

D'après les correspondances, le muret qui ceint la parcelle est construit à la même époque. Les photographies de la tour ont donc été prise entre 1895 et la fin des travaux de restaurations de la tour.

Extraits de la correspondance
de la Marquise de LA TOUR MAUBOURG à Florentin MALARTRE

Paris, 13 août 1893,

« Mon cher Monsieur Malartre, (...) Si plus tard, réélu ou non, vous pouviez venir à Maubourg ou moi aller à Dunières pour cette Tour, je voudrais bien en finir, et en causer sérieusement avec vous; personne ne réparera après moi, il faut que je fasse encore cela avant de m'en aller (...)»

26 septembre 1894,

« Mon Cher Monsieur Malartre, j'ai bien des remerciements à vous faire pour m'avoir envoyé Monsieur Vial, il me plaît beaucoup, et j'espère consolider ma Tour sans trop ébranler mon porte-monnaie, toujours anémique surtout dans la Haute-Loire (...)»

Cannes, 28 mars 1895,

« Mon cher Monsieur Malartre, (...) maintenant que les noces sont finies vous seriez bien bon, bien aimable, de me dire si Mr Vial et Geneste pensent à ma Tour, et aux travaux de réparations? S'ils sont encore occupés à Pont de Lignon, ne pourriez-vous pas me trouver quelqu'un, si cela vous ennuie de le faire vous-même, pour traiter des échanges de parcelles qui arrondiraient mon terrain autour de la tour, et rendraient plus facile une clôture, Pour cela j'aimerais une procuration. J'ai le plan cadastral avec les parcelles numérotées, en me disant les numéros échangés et ceux gardés, je me rendrai facilement compte de l'aspect du petit terrain. Je voudrais que tout cela se fasse... , enfin, cette année, parce que la meilleure chance pour que cette tour reste dans la famille est qu'elle soit en bon état et ne coûte rien à mes héritiers, et je suis pressée parce que je suis dans ma 66ème année, tâchez de m'aider pour cela, vous me rendrez grand plaisir (...)»

Cannes, 3 avril 1895,

« Mon cher Monsieur Malartre, ce qui vous prouve l'intérêt que je porte à la réparation de ma Tour est ma prompte réponse à votre bonne lettre. Tout d'abord je vous suis très reconnaissante de l'attitude bienveillante de Monsieur Libeyre et des propriétaires dont vous me parlez, et vous prie de leur dire de ma part. Je calque pour vous l'envoyer, la petite copie du plan cadastral de l'endroit que Monsieur Libeyre a eu la bonté de m'envoyer, avec les noms des propriétaires des parcelles. Le pointillé que j'ai fait vous montrera ainsi qu'aux intéressés, ce que je voudrais avoir, d'à peu près arrondi, pour clore la Tour; vous verrez que presque la moitié de mon 447 resterait pour servir d'échange, on pourrait par exemple donner l'équivalent de son 450 et 451 à Monsieur Fourboul dans le bas de mon 447, et à Monsieur Grange l'équivalent du sien ; peut-être les parcelles 440 et 439 s'y trouveraient-elles encore, et en traitant avec le propriétaire du 441 on y arriverait. Je ne crois pas que tous ces propriétaires aient acheté cher, et sur une si petite échelle aucun ne voudrait entraver la restauration du monument pour faire une bonne affaire.

Je vous prie de dire à Mrs Vial Geneste que je veux avoir un devis et un prix fait, sans surprise d'augmentation possible; qu'ils calculent les dépenses et me proposent le détail de l'exécution et le pris fait, avec un délai, long s'ils veulent, mais avec une dédite de tant par jour de retard.

La Tour ne leur en jouera pas des tours, comme le Lignon, et ils peuvent juger à coup sûr. Je donnerai volontiers ma procuration à Monsieur Libeyre, Mille amitiés et remerciements.»

Paris, 7 juin 1895,

« Mon cher Monsieur Malartre, vous êtes bien aimable de m'avoir répondu de suite, et annoncé la mise en train des travaux; je vous suis on ne peu plus reconnaissante du concours que vous me prêtez et sans lequel je serais aussi désespérée que ma Tour; mais vous savez que plus on est bon pour les gens et plus ils sont exigeants, c'est hélas un peu mon cas, et je vais peut-être abuser de votre bonté en vous demandant un nouveau service que voici:

Quand Mrs Vial et Geneste auront examiné et ausculté leur malade, ne pourraient-ils pas se rendre assez compte pour me proposer un prix fait? J'aimerais mieux cela que l'inconnu, et eux mêmes sachant ce qu'ils ont à dépenser se baseraient dessus sans crainte d'observations ou reproches de ma part. Je tiens à la solidité et à un aspect propre et convenable, mais pas du tout à des sculptures ou des enjolivures, et le mur de clôture serait compris dans le prix fait si possible. Messieurs Vial et G. ayant en tous cas toute responsabilité pour les accidents, si malheureusement il en survenait, et une dédite de tant par jour après le délai qu'ils fixeraient eux-même pour terminer. Je suis bien ennuyée et m'en rends compte, aussi je termine vite et vous envoie ainsi qu'à tous les vôtres mes meilleures amitiés.»

4 juillet 1895,

« Mon cher Monsieur Malartre, j'ai reçu en même temps la carte de faire-part et votre lettre, je vous fais mon compliment et vous prie de transmettre au jeune ménage toutes mes félicitations. Je vois très bien ma Tour, de Maubourg, il y a des bâches dans le haut, à droite et à gauche en regardant d'ici qui proviennent des travaux dont vous me parlez; et à droite de la Tour, les échafaudages font d'ici tout à fait l'effet d'un bâtiment naufragé dont on ne voit que les mâts. Je vous remercie beaucoup de l'intérêt que vous et ces messieurs portez à notre Tour, et de l'encouragement que j'y trouve; car dans la famille on ne me soutient pas du tout, et on me trouve singulière (sinon bête) de dépenser de l'argent pour une chose aussi inutile.... Vous ne me parlez pas des échanges? Je voudrais cependant bien clore le terrain restant, sans trop de zig-zags.

J'irai certainement et très volontiers vous voir et ma chère Tour, notre Tour par dessus le marché, et j'aurai grand plaisir à voir le jeune Armand à l'âge où j'ai vu son Papa. Mes amitiés à Madame Malartre et à toute votre famille, je vous prie (...)

Mille amitiés de coeur.»

22 décembre 1895,

« Mon cher Monsieur Malartre, (...) Vous me dites que vous serez à Dunières pour Noël, auriez-vous la bonté de voir avec Monsieur Vial notre convention dont vous avez la copie? J'ai laissé la mienne à Maubourg et le moment approchant d'envoyer de l'argent à Monsieur VIAL, je voudrais savoir si tout est fini; le plancher en plein pied en bois dur à la pièce d'entrée, l'escalier d'accès aussi en bois, pour arriver à celui des pierres, avec rampe et porte en bois dur, mes barrières en haut de la coupole pour s'y promener sans danger, le mur d'enceinte de ma vaste propriété, ou plutôt de ce qui en reste, mais ceci seulement après mon acquisition pour arrondir (...)»

15 février 1896,

« Mon cher Monsieur Malartre, je viens de recevoir de Mr Moro, mon affiche qui me fait espérer la prochaine solution de ma clôture autour de ma Tour. Je vous suis bien reconnaissante de vous en occuper, et vous prie de me tenir au courant des travaux, et la clôture de ce qui reste me tient à coeur et je ferai tout ce que je pourrai pour y arriver. Je voudrais bien savoir si Mr Vial a fini et mis le paratonnerres, pressez le un peu de ma part. Je vous envoie ainsi qu'à tous les vôtres mes meilleures amitiés.»

1^{er} mai 1896,

« Mon cher Monsieur Malartre, je viens de lire votre lettre et d'examiner devis et plans, et malgré le prix du mur qui dépasse de plus de moitié mes prévisions, j'y consens, surtout si on se met de suite au travail, de même pour le paratonnerre et la barrière du haut, je pourrai bien dire «ma chère Tour de Dunières», et elle me devra sa prolongation d'existence.

Chargez-vous de le dire à Mrs Vial et Geneste et surveillez les pour qu'ils ne laissent pas traîner cela. Je dois dire que mon architecte d'Yssingeaux a été plus expéditif et plus exact à St Maurice, quoique en retard aussi (...)

7 juin 1896,

« Mon cher Monsieur Malartre, je reçois de Mr Fourboul une demande d'autorisation d'aller puiser de l'eau à la source près de la Tour. D'autres me le demandent aussi, et je crois que le mieux serait de laisser cette source en-dehors du mur, si elle en est très près, ou d'y ménager en-dehors un accès, j'aimerais mieux cela que de donner des clefs ou laisser entrer dans l'enclos. Auriez-vous, vous ou un de messieurs vos fils, l'extrême complaisance de voir cela en mon nom? Vous diriez à Mr Fourboul que j'ai reçu sa lettre, que je suis très favorablement disposée pour mes voisins, et que je vous ai prié de voir cela.

Si la source est près de la Tour, ou pourrait la conduire par des rigoles en bois jusqu'au mur et laisser dans le mur une châtière où la rigole aboutirait. Enfin le problème que je vous demande de résoudre est que les voisins puissent avoir l'eau sans entrer chez moi, et personnellement, pour l'usage de la tour, je ne tiens pas à l'eau. Où en sont les travaux, paratonnerre, barrières, et murs? Si Mr de Framond allait à Dunières et vous demandait, vous lui feriez voir la Tour, j'aime beaucoup sa femme et lui. Mille amitiés.»

«(...) Je voudrais aux deux portes, côté Mathuron, côté nouvelle route de Montfaucon, de bonnes serrures solides avec deux clefs chacune, une pour moi et une pour mon mandataire là-bas.»

6 janvier 1897,

(...) Savez-vous si Mr Vial s'occupe des règlements de comptes et si la petite croix est sculptée en creux au-dessus de la porte d'entrée ? J'y tiens beaucoup parce qu'elle serait difficile à ôter, Je n'ai pas perdu espoir de vous voir ici et vous envoie toutes mes amitiés. »

Marquise de L. T. Maubourg

copie

Marché
relatif à la réparation de la Tour de Dunières
entre les soussignés

Madame la Marquise de La Tour Maubourg
demeurant à St-Maurice de Lignon
d'une part,

Et M. M. Vial et Geneste, entrepreneurs
demeurant à Dunières d'autre part;

Il a été convenu ce qui suit

art. 1^{er} M^{rs} Vial et Geneste s'engagent solidairement
envers Madame la Marquise de La Tour Maubourg ce
qui est accepté par elle à exécuter les travaux
relatifs à la réparation de la Tour de Dunières

art. 2 les travaux à faire comprennent:

- a. la reconstruction de la calotte et du couronnement
(sans machisoulis)
- b. la reconstruction de la cage d'escalier
- c. la pierre de taille des ouvertures
- d. le rejointoiement des murs extérieurs
- e. la construction d'un escalier extérieur avec
balcon pour accéder à la porte d'entrée
avec rampe en fer -
- f. 1 porte à l'entrée et une à la sortie de
l'escalier de la Tour.
- g. un plancher en châtaigner au rez de chaussée
(de la Tour)
- h. un escalier en bois du plancher à la porte
d'escalier de la Tour.

Moyennant la somme à forfait de huit mille francs
les entrepreneurs s'engagent d'exécuter les travaux sus
nommés dans de bonnes conditions et suivant
les règles de l'art, les travaux devront être achevés
le 30 octobre 1895.

les paiements se feront par ses à compte
de moitié du montant, et le solde le 1^{er}
Janvier 1896.

Maubourg 23 juillet 1895

(les signatures)

O. S. les entrepreneurs restent seuls responsables des
accidents pouvant arriver à leurs ouvriers ou à des tiers

(signé Vial)

et de plus engagement écrit, séparé, de ne pas laisser travailler le Dimanche

Marché de réparation de la tour passé en 1895. Archive Privée.

2 Conclusions et perspectives

2.1 La chronologie du site

La stratigraphie

Pour deux des trois sondages ouverts, la démolition des structures maçonnées représente une épaisseur supérieure à 1,20 m. Aucun niveau d'occupation en place n'a pu être atteint. La stratigraphie perturbée en sondage 1 et 3 montre des niveaux de démolitions où les matériaux ont été triés – on note l'absence d'éléments taillés – et ont été mélangés – soit du fait de ce tri, soit par des investigations détectoristes.

La céramique

Le lot de céramique daté des VII^e-VIII^e s. pose en revanche plus de questions. Toutefois, il ne s'agit que de deux tessons. Sandra Chabert nous a précisé que leur profil tranche avec les autres et qu'ils rappellent certains pots du haut Moyen Âge de Basse Auvergne (ceux provenant de l'ensemble de Lezoux auquel Stéphane Guyot fait référence), mais ce profil reste quand même marginal même pour cette période. Dans le corpus étudié pour sa thèse par exemple (thèse de doctorat portant sur les céramiques arvernes de l'Antiquité Tardive et du Haut Moyen Âge, fin III^e s. milieu VIII^e s.), elle n'en a pas rencontré et il y a peu d'exemples pour l'Auvergne. Il pourrait donc très bien s'agir de formes ponctuellement produites et propres à un faciès vellave. Des céramiques antiques du Puy-en-Velay et de Saint-Paulien par exemples, sont notamment différentes de ce que l'on peut trouver chez les Arvernes (Chabert 2016). L'enquête à ce sujet doit être poursuivie et les comparaisons pourraient être étendues aux travaux effectués sur la vallée du Rhône (Alban Horry, Inrap) et des sites de hauteur de l'Ardèche (Clément 2011)⁵.

L'essentiel des éléments datant ont été retrouvés en sondage 3. La céramique montre l'occupation de cette zone entre la seconde moitié du XIII^e s. et la première moitié du XVI^e s.

2.2 La morphologie du site

2.2.1 Les tours et la structuration spatiale du site (fig interprétation site profil)

Le relevé numérique pourra être complété par de nouvelles prises de vues intérieures des niveaux depuis que des platelages ont été posés à l'intérieur pour réaliser la reprise de la maçonnerie de l'arrière-voussure de la fenêtre à simple traverse du dernier niveau (2016). Cependant, ces platelages sont des aménagements provisoires et l'accessibilité demeure encore à l'heure actuelle fastidieuse, en plus du manque d'éclairage autre que naturel, de ces niveaux.

L'étude de bâti de la tour a montré une construction homogène de celle-ci. Si la chronologie d'édification reste encore à mieux préciser pour la tour n°2, la tour n°1 semble, elle s'inscrire dans la seconde moitié du XIII^e s. début XIV^e s. Contrairement à la chronologie du sous-sol, les élévations de la tour n°1 ne sont pas marquées par une campagne aux XIV^e-XV^e s. Cette période voit l'aménagement du site qui ne concerne alors pas la tour répondant à d'autres besoins. Une cheminée est ajoutée à l'époque moderne, puis, à la fin de l'époque moderne, le site est abandonné et la tour n°2 est ruinée au XVIII^e s. Les restaurations de la fin du XIX^e s. ont masqué les éventuels remaniements postérieurs au XVI^e s. Les restaurations et restitutions de la fin du XIX^e s. donnent son aspect actuel à la tour.

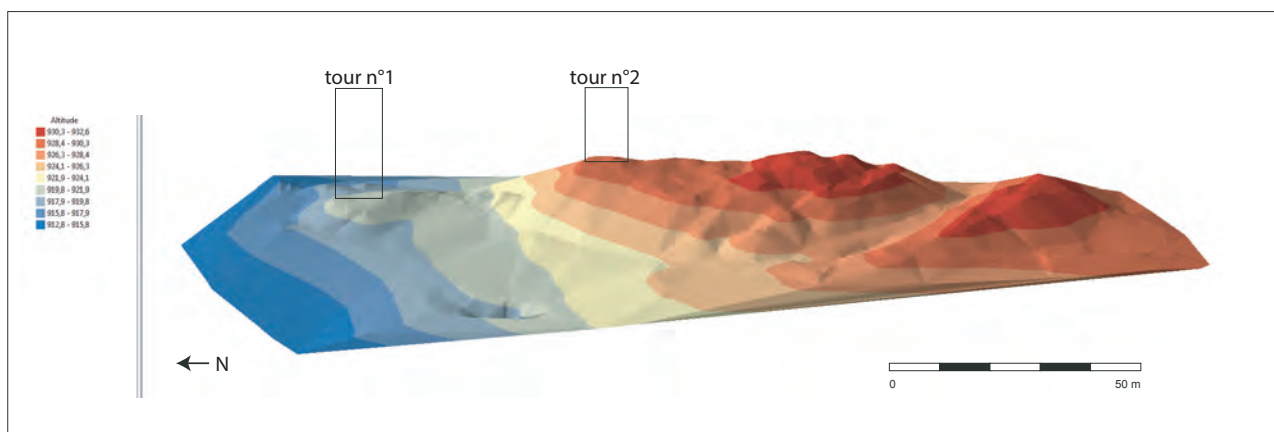
Les tours n°1 et n°2, présentes sur deux espaces bien distincts, sont les seuls témoins connus aujourd'hui des deux espaces castraux.

Si les textes renseignent un peu sur d'autres bâtiments présents dans le *castrum*, la localisation exacte de ces derniers n'est pas connue aujourd'hui (rappel des éléments présentés dans Bizri 2013) :

5 _____
Thèse en cours de publication, non disponible à la consultation à ce jour.

- Une chapelle est mentionnée dans les textes au XV^e s. (en 1442) : les visites de l'évêque Just de Serres menées en 1626 dans la paroisse de Dunières précisent en outre qu'« au château bas de Dunières y a une chapelle à l'honneur de Sainte Agathe fondée par feu Monsieur Pierre de la Roue, prévôt et chanoine de Notre-Dame du Puy & Maude ; seigneur de Dunières », dont on présente l'acte daté de 1442. Les revenus de cette chapelle sont perçus par Jacques d'Espinchal, alors seigneur de Dunières (Arch. Dép. de la Loire Fonds Chaleyser, CHMS 613, folio 160). La localisation de cette chapelle reste à préciser.

- Entre 1593 et 1594, « aux châteaux de Dunières » plusieurs garnisons oscillant de 35 à 40 gens de guerre à pied et 50 arquebusiers occupent le site. À cette occasion, des réparations pour la fortification de la place sont opérées notamment sur « une muraille (...) qui est tombée à cause des pluies » (Chassaing 1983: t. 2, 370, 375 : note 1, note 418 et note 423 : 416). Dunières est un point de passage de pénétration de la Réforme et constitue avec plusieurs autres châteaux des contreforts de l'est du Velay, un enjeu stratégique dans les guerres de Religion. En 1600, un des bâtiment présent sur un des *castra* fait l'objet de nouvelles réparations suite aux dégâts causés par les troubles des guerres de Religion : réfection des moraines (partie entre le conduit de cheminée maçonné et le toit) et des cheminées ; réfection des charniers et des greniers (Arch. Dép. de la Loire Fonds Chaleyser, Min. Delafont 1077 et 1078 et archives privées Dufaure 1602, cité dans Ploton, 1991 : 75). Puis de plus lourdes réparations ont lieu en 1627 (Arch. Dép. de la Loire Fonds Chaleyser, Minute Delafont 1082, Prix-fait de réparation du château pour un maître menuisier, cité dans Ploton, 1991 : 73). Elles sont connues par le prix-fait conservé du maître menuisier qui a fait « les quatre guérites des quatre coins du château, à chaux et à sable et pierres taillées de la même façon que celle de la chapelle ». Les portes et charpentes de chaque guérite sont refaites ainsi que les crêtes des murs du pourtour du château qui sont rehaussées « d'une coudée de haut en chaux et sable ». Les chemins de ronde (« alloirs ») sont remis en état de fonctionnement (ajout de planches). Les planchers des « deux chambres de la tour » sont doublés. Il existe donc en dehors d'une des deux tours, une chapelle et un logis à guérites, c'est-à-dire cantonnées d'échauguettes aux angles.



Localisation des tours sur le MNT

2.2.2 Les anomalies géophysiques

La réalisation de prospections électro-magnétiques et électriques (écartement 1 m et 0,5 m) a globalement été peu probante pour obtenir une vision d'ensemble du site que nous recherchions lorsque nous avons envisagé les prospections géophysiques en 2015. Les profondeurs testées ne sont pas assez importantes. Étant donné le relief accidenté du site, des zones délimitées précisément et préalablement dégagées en amont auraient sans doute mieux documentées le sous-sols. Aussi, certaines de ces zones, accessibles, pourraient être à nouveau testées par d'autres méthodes d'acquisition de données géophysiques (électrique basse-fréquence, géoradar...). Un cas pratique pourra à l'avenir être proposé comme travail d'étude ou stage pour des étudiants de master (1 ou 2) de l'Université de Bourgogne-Franche-Comté (responsable Amélie Quiquerez).

Afin de confirmer la lecture d'une anomalie (I7), un petit sondage (7 m²) est envisagé en 2018 en parallèle de l'ouverture de 20 m² sur le bâtiment dit de « la chapelle ».

Afin d'obtenir aussi une cartographie de l'ensemble du site, un survol Lidar est envisagé à l'hiver 2018-2019, afin, de peut-être obtenir des données plus exploitables et, par là-même, étendre la lecture du site au-delà de la parcelle cadastrale AY115.

Projet 2018

Il s'agit donc par la suite de déterminer l'origine de l'installation castrale pour préciser les dynamiques qui ont participées à la structuration du territoire de Dunières (*castrum* et bourg).

L'étude documentaire de 2018 poursuivra cette enquête dans les archives (Loire et Haute-Loire) afin de mieux lire les conditions d'émergence du prieuré et l'articulation des lignages seigneuriaux présents (Retourtour et Saint-Didier).

Un relevé Lidar est prévu pour documenter le site et son environnement immédiat. Il s'agit aussi de tenter de documenter le bourg médiéval de Dunières. Le rapport au cours d'eau et les questions économiques sont envisagés (par exemple, exploitation d'une carrière en bas du site). La morphologie du site (double) et sa structuration en *castrum* haut et bas est à nouveau questionnée par une ouverture prévue à la fouille en 2018 (20 m²) localisée sur un bâtiment situé dans le *castrum* bas. Il subsiste un doute sur la fonction de cet édifice que la tradition orale désigne par « chapelle ».

3 Bibliographie

Bizri 2013

BIZRI M., *La Tour de Joyeuse à Dunières (43 087 001 AH), campagne 2012*, Rapport de prospection thématique avec sondages, SRA-DRAC Auvergne : GRAV.

Bizri et al. 2016

BIZRI M., CAMUS A., MATHÉ V., *La Tour de Joyeuse à Dunières (43), campagne 2015, prospections géophysiques*, Rapport de la prospection thématique, DRAC SRA Auvergne, Conseil départemental de la Haute-Loire : GRAV- Groupe de recherches archéologiques vellaves, ULR Valor La Rochelle.

Bizri 2017

BIZRI M., *Construction et pratique sociale de l'espace fortifié en Velay - XIIIe-XVe s.*, Thèse de doctorat en histoire de l'art et archéologie (s.l., Clermont-Ferrand II).

Blanche et al. 1881

BLANCHE J., GUIGUE M. C., LA RIVIÈRE H. A. S. de C.-F., *Cartulaire du prieuré de Saint-Sauveur-en-*

Rue. [en ligne], s.l. : Lyon, Impr. A. L. Perrin, URL : <http://archive.org/details/cartulaireduprie-00sain> [lien valide au 19 septembre 2017].

Brioude 1901

BRIOUDE M., *Recherches historiques sur une partie du Velay principalement la ville et paroisse de Tence*, Saint-Etienne, Le Puy-en-Velay : s.n.

Brochier 1993

BROCHIER A., *La vente des biens nationaux dans le département de la Haute-Loire. Vol.1, Introduction. Liste des acquéreurs. Listes des anciens propriétaires. Catalogue des ventes : communes A à C ; Vol.2, Catalogue des ventes : communes D à Y*, Le Puy : Éd. des «Cahiers de la Haute-Loire.

Chassaing 1886

CHASSAING A., *Spicilegium brivatense : recueil de documents historiques relatifs au Brivadois et à l'Auvergne* [en ligne], ark:/12148/bpt6k8534489, Paris : Impr. nationale, URL : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k8534489> [lien valide au 19 septembre 2017].

Chassaing 1983

CHASSAING A., *Mémoires de Jean Burel : journal d'un bourgeois du Puy à l'époque des guerres de religion*, Saint-Vidal : Centre d'Etudes de la vallée de la borne, coll. « Documents et études historiques, ».

Chenevoy et al. 1998

CHENEVOY M., LEDRU P., FEYBESSE J.-L., JAUFFRET D., Étlicher B., *Notice explicative, Carte géologique de la France (1/50 000), feuille Annonay (769)*, Orléans : BRGM éd.

Chevalier 1884

CHEVALIER U. (éd.), *Cartulaire de l'abbaye de St-Chaffre du Monastier, ordre de Saint-Benoît ; suivi de la Chronique de Saint-Pierre du Puy et d'un appendice de chartes*, Paris, France : A. Picard.

Clément 2011

CLÉMENT N., *L'occupation du sol dans le pagus d'Alba-Viviers (Ardèche) entre le Ve et le Xe siècle* [en ligne], Archéologie Histoire (Lyon, Lumière Lyon II), URL : http://theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/2011/clement_n#p=0&a=top.

Cottineau 1935

COTTINEAU L.-H. (1863-1936), *Répertoire topo-bibliographique des abbayes et prieurés. T. I, A-L / par Dom L.-H. Cottineau...* [en ligne], ark:/12148/bpt6k5767414x, Mâcon : impr.-édit. Protat frères, URL : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5767414x> [lien valide au 19 septembre 2017].

D'Agostino 2007

D'AGOSTINO L., « Polignac – Le Bourg (château de Polignac) », *ADLFI Archéologie Fr. - Inf. Une Rev. Gall.* [en ligne], URL : <http://adlfi.revues.org/5820> [lien valide au 30 novembre 2017].

Fraisse 1870

FRAISSE A. H., « Baronnie de Saint-Didier : ses premiers maîtres, dits de Saint-Didier », *Tablettes Hist. Velay*, 1, pp. 496-527.

Gaillard 1972

GAILLARD Y., *Rapports de fouilles du site de Saint-Pal de Mons*, s.l. : SRA-DRAC Auvergne.

Guyot 2004

GUYOT S., *La céramique médiévale en Basse Auvergne* [en ligne], Thèse de doctorat en archéologie médiévale (s.l., Paris, EHESS), URL : <http://www.theses.fr/2004EHES0062> [lien valide au 30 novembre 2017].

Jacotin, Chassaing 1898

JACOTIN A., CHASSAING A., *Preuves de la maison de Polignac*, Le Puy-en-Velay : impr. de Peyriller, Rouchon et Gamon.

Laffont 2009

LAFFONT P.-Y., *Châteaux du Vivarais : pouvoirs et peuplement en France méridionale du haut Moyen Âge au XIIIe siècle*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, coll. « Archéologie et culture ».

Laffont 2010

LAFFONT P.-Y., « La co-seigneurie », *Mélanges Ecole Fr. Rome*, 122, 1, pp. 13-34.

Lascombe 1882

LASCOMBE A., *Répertoire général des hommages de l'évêché du Puy, 1154-1741* [en ligne], s.l. : s.n., URL : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k91408x> [lien valide au 20 septembre 2017].

Lauranson-Rosaz 1987

LAURANSON-ROSAZ C., *L'Auvergne et ses marges (Velay, Gévaudan) du VIIIe au XIe siècle*, Le Puy-en-Velay : Les Cahiers de la Haute-Loire.

Ploton 1991

PLOTON J., *Dunières: heurs et malheurs d'une communauté rurale*, Le Puy-en-Velay, France : Impr. Jeanne d'Arc.

Poble 2006

POBLE P.-É., « Yssingeaux – Saussac », *ADLFI Archéologie Fr. - Inf. Une Rev. Gall.* [en ligne], URL : <http://adlfi.revues.org/4923> [lien valide au 30 novembre 2017].

Pradalier-Schlumberger 1976

PRADALIER-SCHLUMBERGER M., « L'église de Dunières », in *Congrès Archéologique de France, 133e session Le Velay 1975*, s.l. : Société d'Archéologie Française, pp. 564-575.

Sagnard 2004

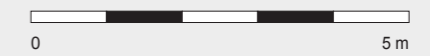
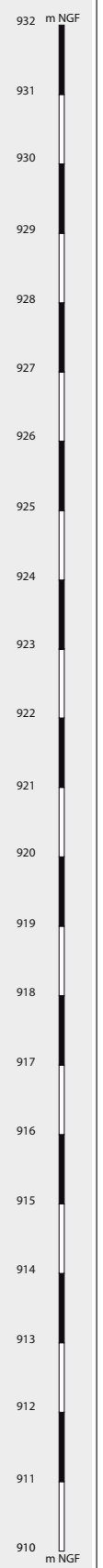
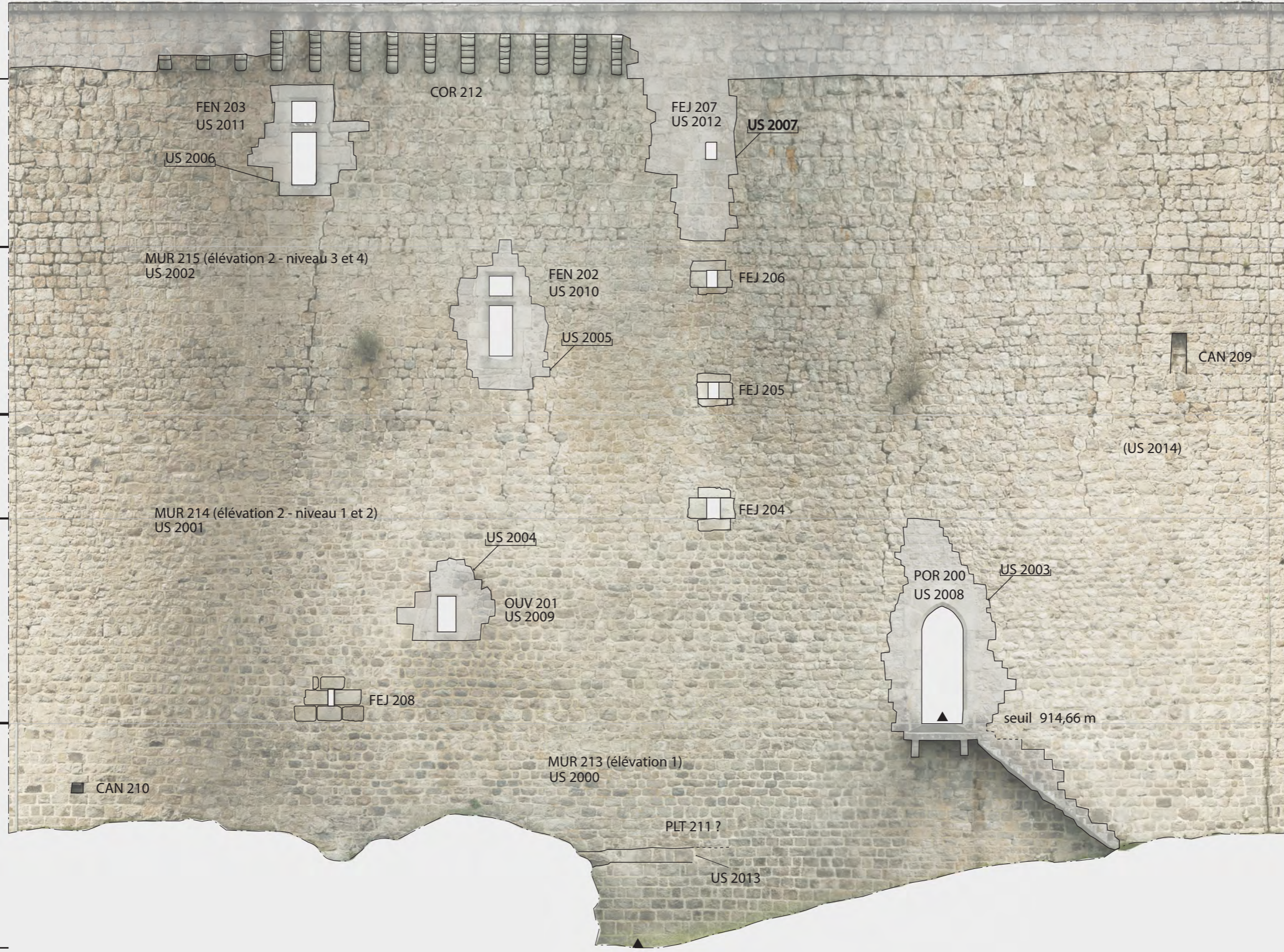
SAGNARD J., *Châteaux en Velay, images et mirages, 1875-1920*, Neyzac : Roure.

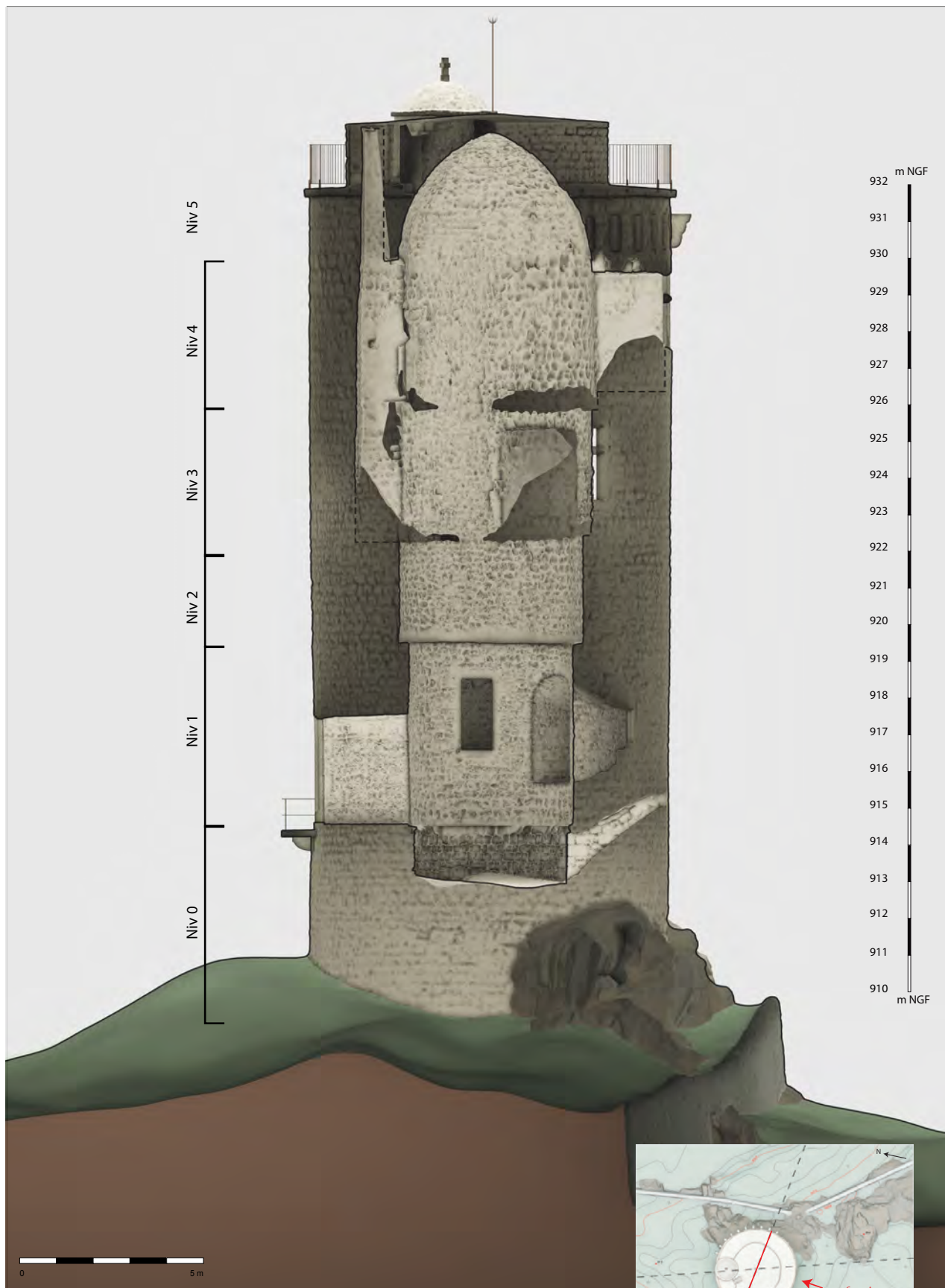
Planches d'enregistrements bâti de la tour n°1



niveau actuel du sol de la terrasse 931,82 m

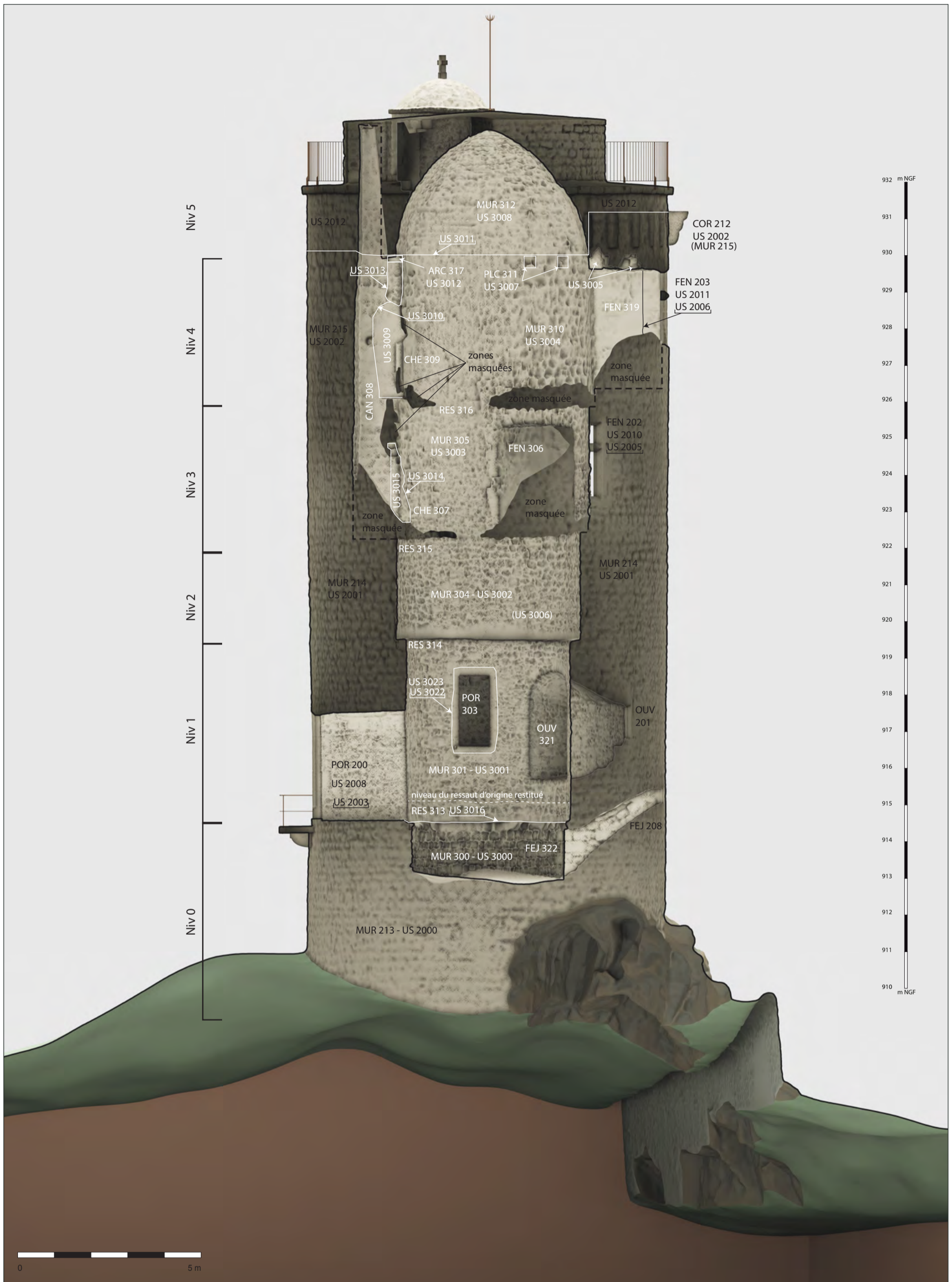
Niv 5
Niv 4
Niv 3
Niv 2
Niv 1
Niv 0





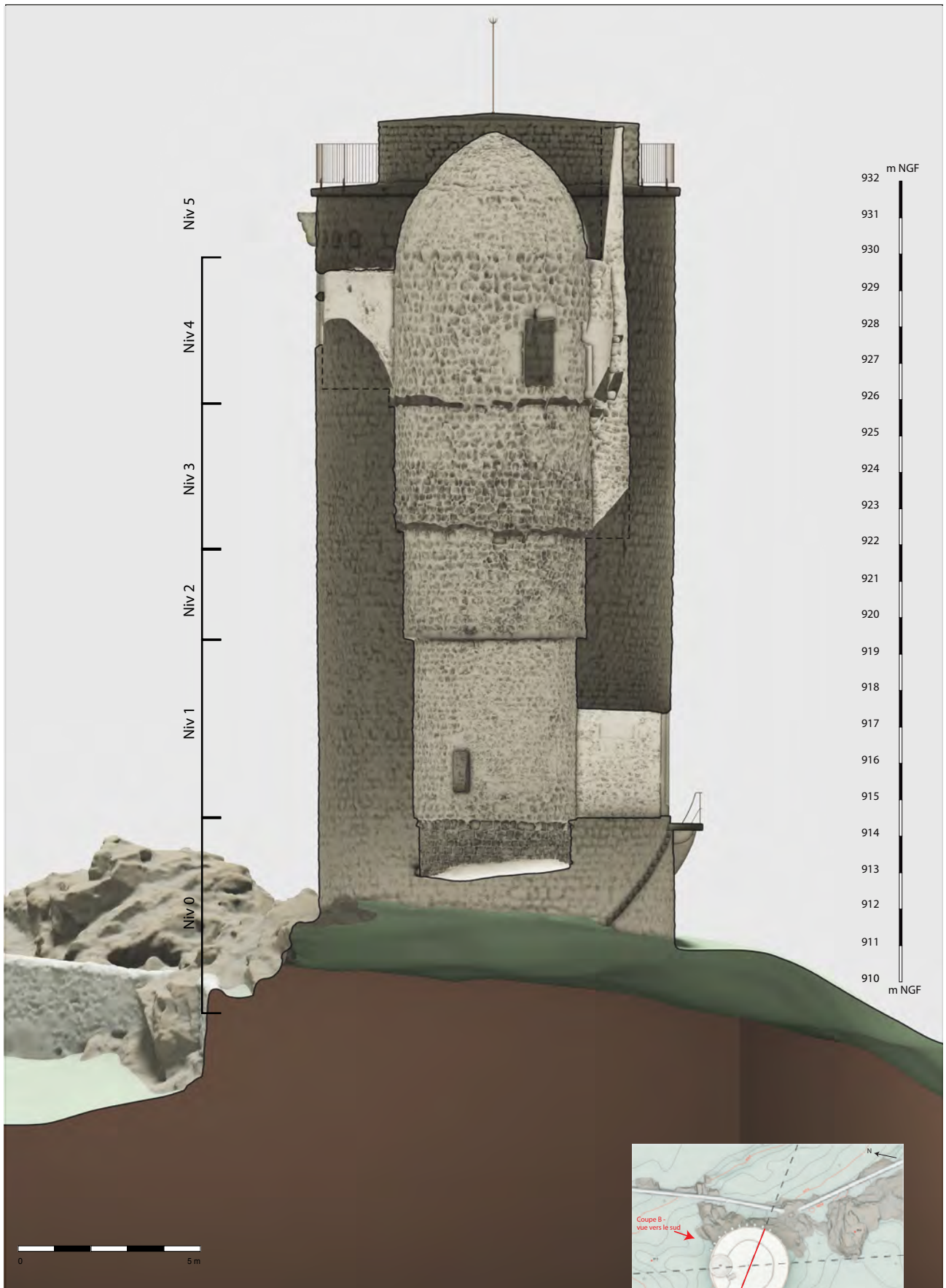
zone masquée = zone inaccessible à la numérisation (pas de données)

Coupe A. Vue vers le nord.



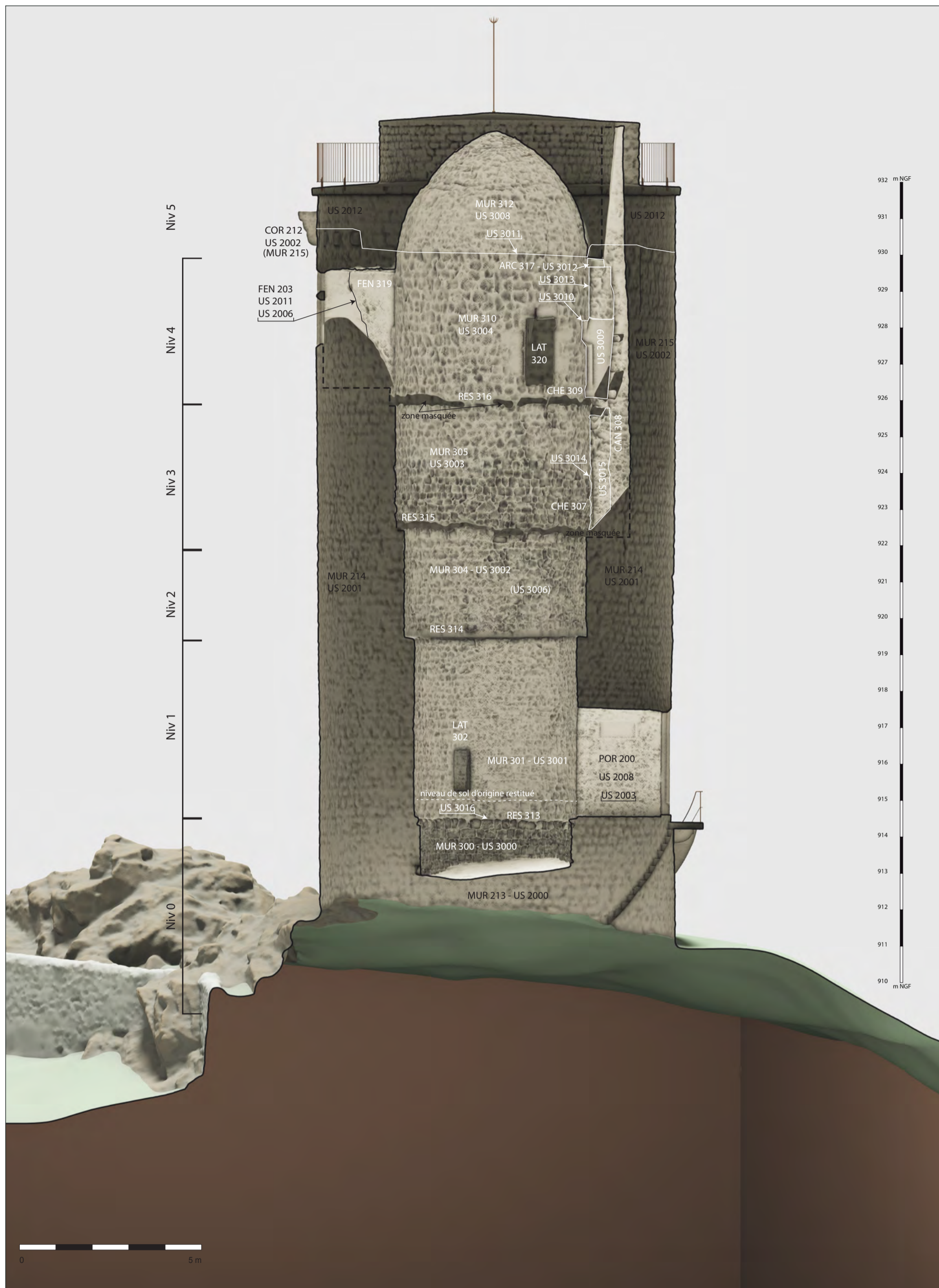
zone masquée = zone inaccessible à la numérisation (pas de données)

Coupe A. Vue vers le nord.

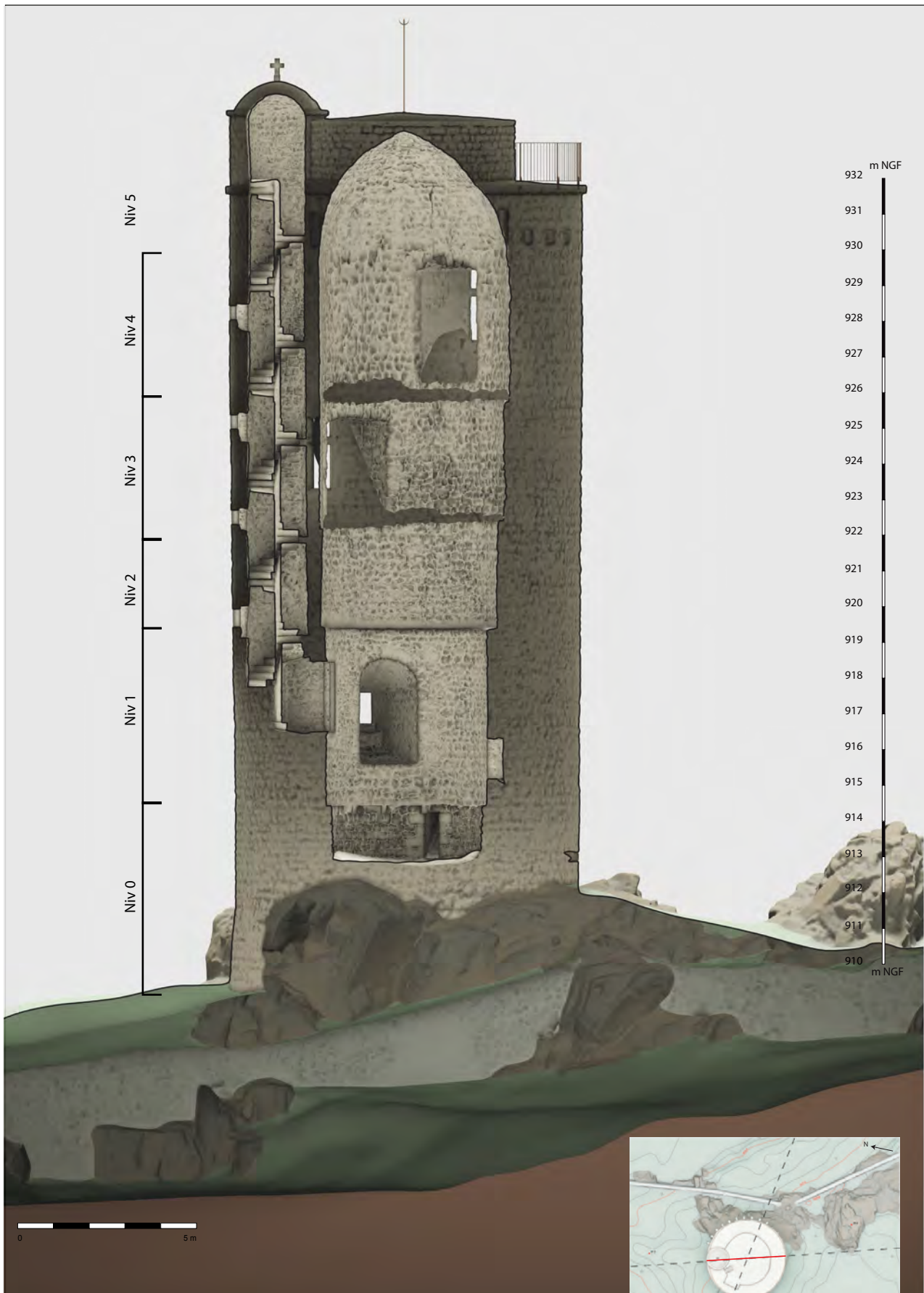


zone masquée = zone inaccessible à la numérisation (pas de données)

Coupe B. Vue vers le sud.



Coupe B. Vue vers le sud.

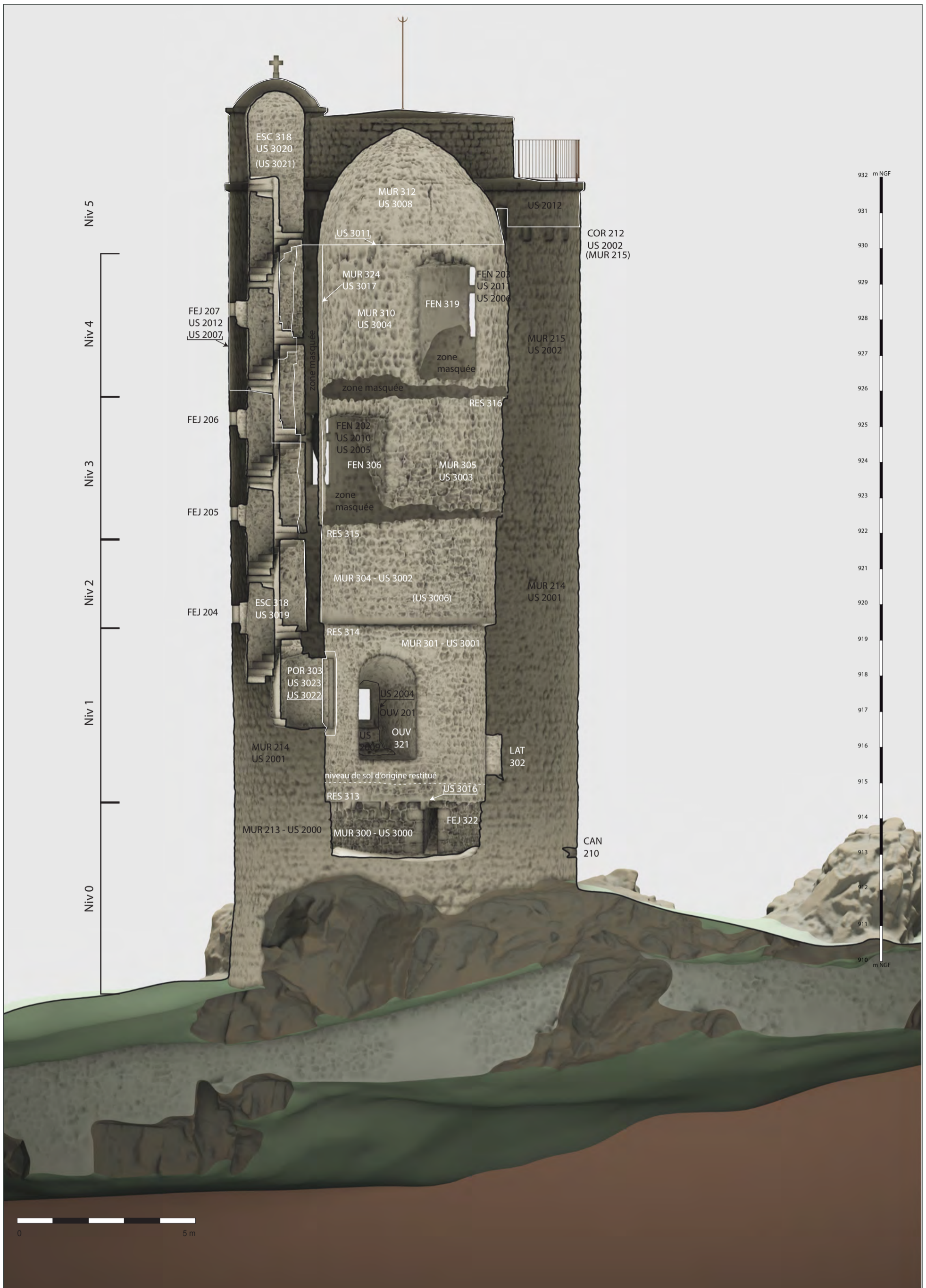


zone masquée = zone inaccessible à la numérisation (pas de données)

Coupe C. Vue vers l'est.

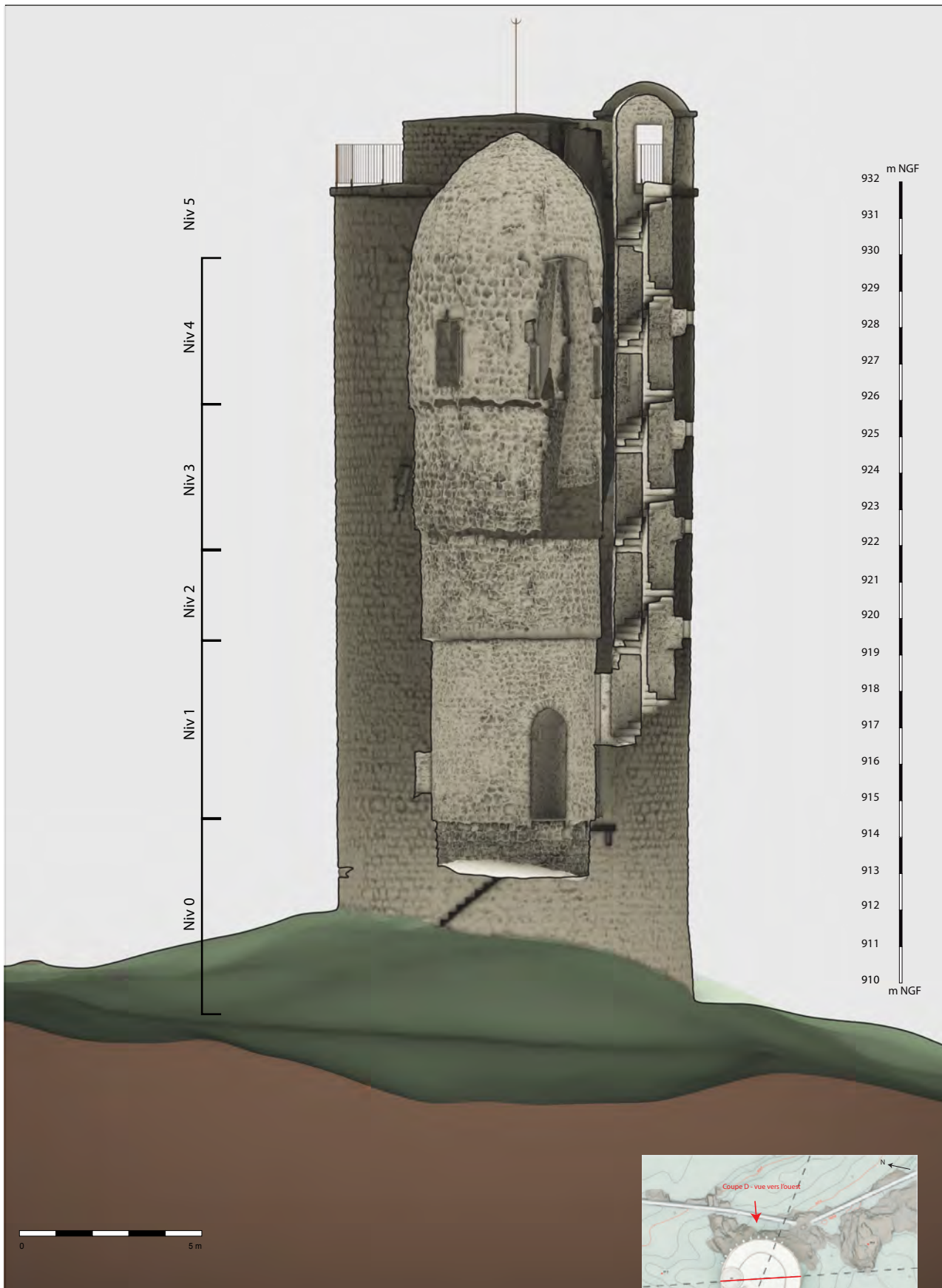


Bizri 2017



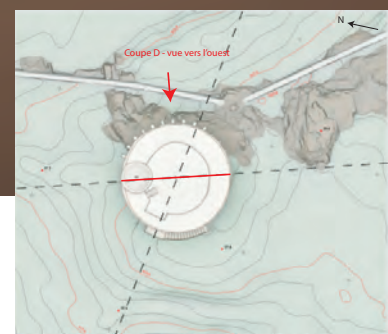
zone masquée = zone inaccessible à la numérisation (pas de données)

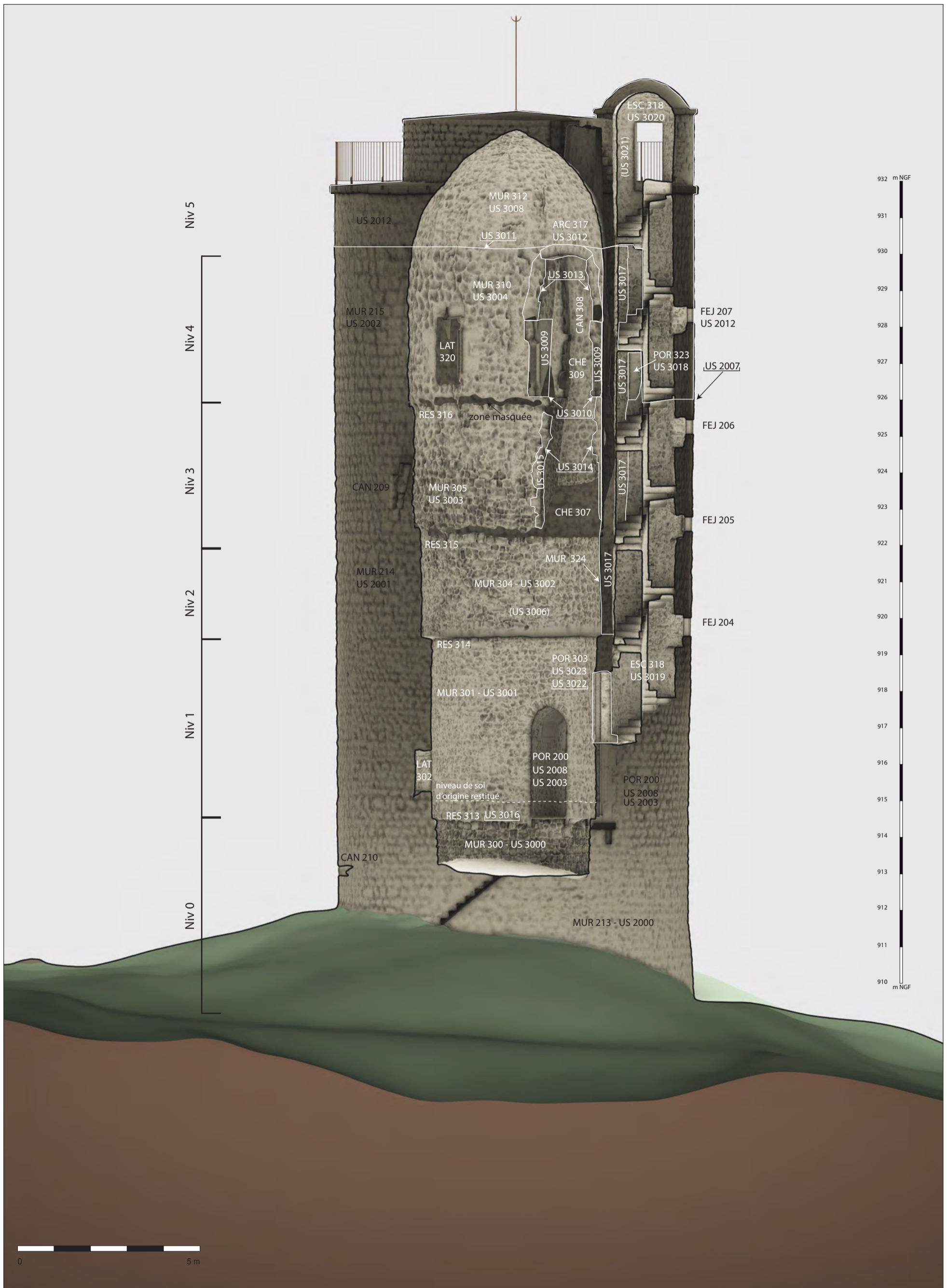
Coupe C. Vue vers l'est.



zone masquée = zone inaccessible à la numérisation (pas de données)

Coupe D. Vue vers l'ouest.





Coupe D. Vue vers l'ouest.

Inventaire des faits et US des élévations de la tour n°1



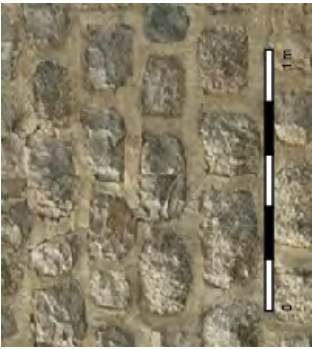



| N° fait | Type fait | Zon e | Nive au | US | Relations | Description | Dimension |
|---------|-----------|-------|---------|------------|---|--|-----------------|
| 200 | POR | ext | 0 et 1 | 2003, 2008 | synchrone de FEN 201, FEN 202, FEN 203, FEJ 207 | Porte chanfreinée légèrement brisée, surmontée de la gravure d'une croix (claveau principal extérieur), non extradossée - restitution 1895 | 2,80 m x 1 m |
| 201 | OUV | ext | 1 | 2004, 2009 | synchrone de POR 200, FEN 202, FEN 203, FEJ 207 | Ouverture formant une petite baie rectangulaire - restitution 1895 - accusant un léger chanfrein : on note dans l'encadrement le réemploi de blocs de granit de l'encadrement d'origine de cette ouverture (sans mouluration) : on émet l'hypothèse de la réduction d'une porte en petite baie rectangulaire | 0,85 m x 0,45 m |
| 202 | FEN | ext | 3 | 2005, 2010 | synchrone de POR 200, FEN 201, FEN 203, FEJ 207 | Fenêtre à simple traverse, chanfrein simple - restitution 1895 | 1,90 x 0,56 m |
| 203 | FEN | ext | 4 | 2006, 2011 | synchrone de POR 200, FEN 202, FEN 203, FEJ 207 | Fenêtre à simple traverse, chanfrein simple - restitution 1895 | 1,90 x 0,56 m |
| 204 | FEJ | ext | 2 | 2001 | synchrone de MUR 214, FEJ 208, FEJ 205, FEJ 206 | Ouverture rectangulaire à arête vive ajourant l'escalier en vis (ESC 318) | 0,49 x 0,33 m |
| 205 | FEJ | ext | 3 | 2002 | synchrone de MUR 215, FEJ 208, FEJ 204, FEJ 206 | Ouverture rectangulaire à arête vive ajourant l'escalier en vis (ESC 318) | 0,40 x 0,26 m |
| 206 | FEJ | ext | 3 | 2002 | synchrone de MUR 215, FEJ 208, FEJ 204, FEJ 205 | Ouverture rectangulaire à arête vive ajourant l'escalier en vis (ESC 318) | 0,40 x 0,26 m |
| 207 | FEJ | ext | 4 | 2007, 2012 | synchrone de POR 200, FEN 202, FEN 203, FEN 201 | Ouverture rectangulaire à arête vive ajourant l'escalier en vis (ESC 318) - restitution 1895 | 0,42 x 0,27 m |

| | | | | | | | |
|-----|-----|-----|--------|------------|--|---|--|
| 208 | FEJ | ext | 1 | 2001 | synchrone de MUR 214, FEJ 206, FEJ 204, FEJ 205, équivalent de | Ouverture d'aération du niveau 0- cul de basse-fosse. Formé par le décalage maçonné de pierre taillées qui en marquent l'emplacement. | 0,40 x 0,15 m |
| 209 | CAN | ext | 3 | 2002 | synchrone de MUR 215 | Conduit de latrine | 0,97 x 0,37 m |
| 210 | CAN | ext | 0 | 2000, 3000 | synchrone de MUR 213 | Conduit de latrine | 0,24 x 0,22 m |
| 211 | PLT | ext | 0 | 2013 | | Maçonnerie formant le bouchage d'une structure disparue située en encorbellement du mur : l'hypothèse d'un platelage de circulation extérieure entre le rocher et la porte d'accès du premier niveau est émise. | 2,7 x 0,33 m |
| 212 | COR | ext | 4 | 2002 | synchrone de MUR 215 | Couronnement de mâchicoulis sur corbeaux à listel. Les corbeaux les plus complets forment trois ressauts. Leur hauteur totale n'est pas connue (arasement pour restauration US 2007) | 0,96 m de hauteur pour trois corbeaux |
| 213 | MUR | ext | 0 | 2000 | équivalent de MUR 300 | Construction formant la base de la tour, autour du rocher granitique affleurant | Hauteur : 5,40 m |
| 214 | MUR | ext | 1 et 2 | 2001 304 | équivalent de MUR 301, MUR 304 | Construction des niveaux 1 et 2 en moellons de granits équarris liés au mortier | Hauteur : 7,40 m (niveau 1 : 4,90 m et niveau 2 : 4 m) |
| 215 | MUR | ext | 3 et 4 | 2002 310 | équivalent de MUR 305, MUR 310 | Construction des niveaux 3 et 4 en moellons de granits équarris liés au mortier | Hauteur : 8 m (niveau 3 : 4 m et niveau 4 : 4 m) |
| 300 | MUR | int | 0 | 3000 | équivalent MUR 213 | Maçonnerie formant l'élévation intérieure du niveau 0- cul de basse-fosse, aéré par le conduit CAN 210 | Epaisseur : 2,80 m |
| 301 | MUR | int | 1 | 3001 | équivalent MUR 214 | Maçonnerie formant l'élévation intérieure du niveau 1- dans lequel s'ouvre la POR 303 (accès ESC 318), l'OUV 321 (synchrone), la LAT 302 (synchrone), et la POR 200 (repercement 1895) | Epaisseur : 2,60 m |
| 302 | LAT | int | 1 | 3001 | synchrone de MUR 301, POR 303, OUV 321, CAN 210 | Latrine aménagée dans un renforcement quadrangulaire, encadrement en moellons équarris tout venant | 1,2 x 0,47 m |




| | | | | | | | | |
|-----|-----|-----|--------|------------|--|--|--|----------------------------------|
| 303 | POR | int | 1 | 3022, 3023 | | encadrement synchrone de POR 200, passage en lui-même synchrone de ESC 318 | Porte rectangulaire aménagée dans l'épaisseur du mur du niveau 1, dont l'encadrement est une restauration (1895). Ce passage pouvait être accessible par une échelle amovible car le seuil ne se situe pas au niveau de sol du niveau 1. Porte d'accès à l'ESC 318 | 2 x 0,80 m |
| 304 | MUR | int | 2 | 3002 | | équivalent de MUR 214 | Maçonnerie formant l'élévation intérieure du niveau 2 - aveugle- accès vers l'escalier bouché | Epaisseur : 2,45 m |
| 305 | MUR | int | 3 | 3003 | | équivalent de MUR 215 | Maçonnerie formant l'élévation intérieure du niveau 3 - dans lequel s'ouvre la FEN 306, la CHE 307 - accès vers l'escalier bouché | Epaisseur : 2,30 m |
| 306 | FEN | int | 3 | 3003 | | synchrone de MUR 305, équivalent de FEN 202 | Ouverture formée par une embrasure rectangulaire, non reprise, contrairement à son encadrement extérieure (FEN 206) | 2,80 x 2,20 (embrasure) |
| 307 | CHE | int | 3 | 3003 | | synchrone de CAN 308 | Cheminée du niveau 3 dont il ne reste que l'ouverture générale (sans éléments d'encadrement) | 1,50 de large x ind. (embrasure) |
| 308 | CAN | int | 3 et 4 | 3004 | | synchrone de CHE 307 et CHE 309 | Conduit commun aux deux cheminées (307 et 309) aménagé dans l'épaisseur du mur (MUR 215, MUR 305, MUR 310) | Largeur : 0,35 m |
| 309 | CHE | int | 4 | 3003 | | synchrone de CAN 308 | Cheminée du niveau 4 à deux piedsroits moulurés conservés. Le manteau a disparu ainsi que l'âtre | 1,45 x 1,40 m |
| 310 | MUR | int | 4 | 3004 | | équivalent de MUR 215 | Maçonnerie formant l'élévation intérieure du niveau 4- dans lequel s'ouvre la FEN 319, la CHE 309 - accès vers l'escalier bouché | Epaisseur : 2,15 m |
| 311 | PLC | int | 4 | 3004, 3007 | | synchrone de MUR 310 | Plancher disparu : présence de trois encoches étroites qui recevaient les empotements de solivages de ce dernier, entre le niveau 4 et le niveau supérieur (la terrasse) | Encoche : 0,35 m |
| 312 | MUR | int | 5 | 3008 | | synchrone de FEJ 207 | Coupoles sommitales installées comme couverture du fût lors des restaurations de 1895 | Hauteur coupole : 3,40 m |
| 313 | RES | int | 0 et 1 | 3016 | | synchrone de POR 200 | Ressaut de construction en retrait de maçonnerie visant résultant de l'abaissement du ressaut d'origine situé entre le niveau 0 et le niveau 1, estimé entre 2 à 3 assises | Largeur : 0,15 m |

| | | | | | | | | |
|-----|-----|-----|-----------|------------|------------|--|--|--|
| 314 | RES | int | 1 et 2 | 3001 | 3001 | synchrone de MUR 301 | Ressaut de construction en retrait de maçonnerie visant à asseoir un plancher entre le niveau 1 et le niveau 2 | Largeur : 0,15 m |
| 315 | RES | int | 2 et 3 | 3002 | 3002 | synchrone de MUR 304 | Ressaut de construction en retrait de maçonnerie visant à asseoir un plancher entre le niveau 2 et le niveau 3 | Largeur : 0,15 m |
| 316 | RES | int | 3 et 4 | 3003 | 3003 | synchrone de MUR 305 | Ressaut de construction en retrait de maçonnerie visant à asseoir un plancher entre le niveau 3 et le niveau 4 | Largeur : 0,15 m |
| 317 | ARC | int | 4 | 3012 | 3012 | synchrone de MUR 312 | Petit arc de décharge en briques moulées installé en cicatrisation du manteau détruit de la CHE 209 | 0,30 m d'épaisseur |
| 318 | ESC | int | 1 à 5 | 3019, 3020 | 3019, 3020 | synchrone de MUR 214, MUR 215, MUR 301, MUR 304 | Escalier en vis accessible depuis le niveau 1, desservant la terrasse, les portes d'accès aux niveaux 2 -3-4 ont été condamnés (bouchage des restaurations de 1895). Les volées d'escalier ont des portées régulières. Ainsi si elles desservent les niveaux de sols correspondants aux niveaux 2 et 3, la volée d'accès au niveau 4 ne correspond pas au seuil de la POR 323 ouvrant sur cet espace: on émet donc l'hypothèse que l'escalier a été reconstruit à partir du niveau 3 jusqu'à la terrasse en prenant appui sur le mur de renforcement/bouchage MUR 324 | Diamètre : 1,60 m Hauteur: 13,60 m avant césure (US 3018) |
| 319 | FEN | int | 4 | 3004 | 3004 | synchrone de MUR 301, équivalent de FEN 203 | Ouverture formée par une embrasure rectangulaire, non reprise, contrairement à son encadrement extérieure (FEN 203) | 3,3 x 1,67 m |
| 320 | LAT | int | 4 | 3004 | 3004 | synchrone de MUR 310, CHE 209, FEN 319, CAN 209 | Latrine aménagée dans un renforcement quadrangulaire, encadrement en pierre taillé, le chanfrein à feuillure indique la présence d'une fermeture possible de cet espace, la pierre percée est encore en place | 1,88 x 0,86 m |
| 321 | OUV | int | 1 | 3001 | 3001 | synchrone POR 303, LAT 301, MUR 201, équivalent de FEN 201 | Ouverture en plein-cintre sans pieds droits : en raison des dimensions imposante de l'embrasure interne de cette baie, on émet l'hypothèse que cette ouverture corresponde à la porte d'accès d'origine de la tour | 3 m x 1,65 m |


| | | | | | | | |
|-----|-----|-----|-------|------|--|---|-----------------------------------|
| 322 | FEJ | int | 0 | 3000 | synchrone de MUR 300, équivalent de FEJ 208 | Ouverture quadrangulaire aux piédroits taillés, formant l'aération du niveau 0 | 1,30 x 0,40 m |
| 323 | POR | int | 2 | 3018 | synchrone de ESC 318, MUR 305 | Piédroit de porte (un seul des deux est visible) pour l'accès du niveau 4, chanfreiné, accès bouchée (US 3017) | 1,30 m (hauteur piédroit visible) |
| 324 | MUR | int | 2 à 4 | 3017 | synchrone de POR 200, FEJ 207, OUV 201, FEN 202, FEN 203 | Maçonnerie formant le bouchage des portes d'accès des niveaux 2-3-4. La maçonnerie recouvre totalement les accès et se perçoit en surépaisseur de la paroi intérieure du fût en formant un pan coupé. | 10 m de haut sur 0,40 de large |
| 325 | PLC | int | 1 | 3024 | synchrone de POR 200, POR 303, FEJ 207, OUV 201, FEN 203 | Installation d'un plancher de restitution sur le ressaut 313, et d'un escalier d'accès à la POR 303 | ind. |

| N° d'US | Zo- ne | Ni- veau | Identi- ficat- ion | Interpré- tati- on | Description | Lié au fait | Chronologie relative | Détail | Détail |
|---------|--------|----------|--------------------|--------------------|---|------------------------------------|--|---|---|
| 2000 | ext | 0 | Maçonnerie | Construction | Construction maçonnerie de moellons de granite équarris liés au mortier | MUR 213, CAN 210 | Antérieure à 2001, 2003, 2013 |  |  |
| 2001 | ext | 1 et 2 | Maçonnerie | Construction | Construction maçonnerie de moellons de granite équarris liés au mortier | MUR 214, FEJ 208, FEJ 204 | Antérieure à 2002, 2004, 2003 ; postérieure à 2000 |  |  |
| 2002 | ext | 3 et 4 | Maçonnerie | Construction | Construction maçonnerie de moellons de granite équarris liés au mortier | MUR 215, FEJ 205, FEJ 206, CAN 209 | Antérieure à 2007, 2005, 2006 ; postérieure à 2001 |  |  |

| | | | | | | | | |
|------|--------|------------|--------------|---|---------|--|--|--|
| 2003 | 0 et 1 | Arasement | Construction | Césure d'installation de la POR 200 | POR 200 | Antérieure à 2008; postérieure à 2000, synchrone de 3016 | | |
| 2004 | 1 ext | Arasement | Construction | Césure d'installation de la FEN 201 | FEN 201 | Antérieure à 2009, postérieure à 2001 | | |
| 2005 | 3 ext | Arasement | Construction | Césure d'installation de la FEN 202 | FEN 202 | Antérieure à 2010; postérieure à 2002 | | |
| 2006 | 4 ext | Arasement | Construction | Césure d'installation de la FEN 203 | FEN 203 | Antérieure à 2011; postérieure à 2002 | | |
| 2007 | 4 et 5 | Arasement | Construction | Ecréage du sommet des maçonnerie et reprise du couronnement sommital pour la pose d'une coupole et la création d'une terrasse- restitution de 1895 | FEJ 207 | Antérieure à 2012; postérieure à 2002 | | |
| 2008 | 0 et 1 | Maçonnerie | Construction | Construction maçonnerie de pierres de taille de granit de grand appareil liés au mortier | POR 200 | Antérieure à 2014; postérieure à 2003 | | |
| 2009 | 1 ext | Maçonnerie | Construction | Construction maçonnerie de pierres de taille de granit de grand appareil liés au mortier; réemploi des pierres taillées existantes en bouchage | FEN 201 | Antérieure à 2014; postérieure à 2004 | | |
| 2010 | 3 ext | Maçonnerie | Construction | Construction maçonnerie de pierres de taille de granit de grand appareil liés au mortier | FEN 202 | Antérieure à 2014; postérieure à 2005 | | |
| 2011 | 4 ext | Maçonnerie | Construction | Construction maçonnerie de pierres de taille de granit de grand appareil liés au mortier | FEN 203 | Antérieure à 2014; postérieure à 2006 | | |
| 2012 | 4 et 5 | Maçonnerie | Construction | Construction maçonnerie de pierres de taille (FEJ 207) et de moellons équarris de granit de grand appareil liés au mortier, réemploi des pierres existantes | FEJ 207 | Antérieure à 2014; postérieure à 2007 | | |
| 2013 | 0 ext | Maçonnerie | Construction | 6 moellons de granit équarris sur une assise en bouchage d'une structure disparue (PLT 211) | PLT 211 | Antérieure à 2014; postérieure à 2000 | | |

| | | | | | | | | | |
|------|-----|-------|----------------|--------------|---|---|--|--|--------------------------------|
| 3004 | int | 4 | Maçonnerie | Construction | Construction maçonnerie de moellons de granit équarris liés au mortier | MUR 310, PLC 311, CAN 308 | Antérieure à 3011, 3005, 3006, 3010, postérieure à 3003, équivalente de 2002 |  | |
| 3005 | int | 4 | Maçonnerie | Construction | Restauration 2014-2015 de l'arrière-voissure de l'ouverture FEN 319 (pierres descellées réinstallées) | FEN 319 | Postérieure à 3004, 3006 |  | arrière-voissure de la FEN 319 |
| 3006 | int | 1 à 5 | Mortier-ciment | Construction | Rejointement au mortier-ciment à joints beurrés tiré au fer - restaurations de 1895 | MUR 310, MUR 305, MUR 304, MUR 312, MUR 301 | Antérieure à 3021, postérieure à 3008, 3004, 3003, 3002, 3001, 3017 | | |
| 3007 | int | 4 | Bois | Construction | Éléments en bois (pin) provenant de l'ancien solivage du dernier niveau? | PLC 311 | Antérieure à 3011, synchrone de 3004 |  | |
| 3008 | int | 5 | Maçonnerie | Construction | Petit appareil de moellons de granit liés au mortier formant la coupole sommitale, créée lors des restaurations de 1895 | MUR 312 | Antérieure à 3021, postérieure à 3011, équivalent de 2012 | | |
| 3009 | int | 4 | Maçonnerie | Construction | Jambages de cheminées- fin XV ^e - début XVII ^e s. Granit rose en pierre taillée redressée | CHE 309 | Antérieure à 3011, postérieure à 3010 | | |

| | | | | | | | | | |
|------|-----|---|------------|--------------|---|------------------|--|--|--|
| 3010 | int | 4 | Arasement | Construction | Césure d'installation des nouveaux jambages de cheminées - fin XVe-début XVIe s. | CHE 309 | Antérieure à 3009, postérieure à 3004 | | |
| 3011 | int | 4 | Arasement | Construction | Destruction de la maçonnerie de la CHE 309 et ESC 318, alors ruinés, pour leur consolidation - restauration 1895 | CHE 309, ESC 318 | Antérieure à 2012, 3008, 3017, 3020, 3013, 3012 postérieure à 2002, 3004, 3019, équivalent de 2007 | | |
| 3012 | int | 4 | Maçonnerie | Construction | Briques moulées formant un arc de décharge | ARC 317 | Postérieure à 3011 | | |
| 3013 | int | 4 | Arasement | Construction | Destruction et consolidation des éléments ruinés (nettoyage) intervenue à une époque indéterminée du manteau de la CHE 309 | CHE 309 | Antérieure à 3012, postérieure à 3004 | | |
| 3014 | int | 3 | Arasement | Construction | Destruction de la maçonnerie de la cheminée ruinée pour sa consolidation - restauration 1895 | CHE 307 | Antérieure à 3015, postérieure à 3003 | | |
| 3015 | int | 3 | Maçonnerie | Construction | Maçonnerie composée de moellons de granit équarris formant cicatrization de l'arrachement des piédroits et du manteau de CHE 307 (arrachement/destruction intervenue à une époque indéterminée) | CHE 307 | Postérieure à 3014 | | |
| 3016 | int | 1 | Arasement | Destruction | Abaissement du niveau d'origine du sol du niveau 1 (2 à 3 assises environ) | RES 313 | Antérieure à 3006, postérieure à 3000, 3001, équivalent de 2003 | | |

| | | | | | | | | |
|------|-----|-------|------------|--------------|---|---------|---|---|
| 3017 | int | 2 à 4 | Maçonnerie | Construction | Maçonnerie de bouchage des portes et d'uniformisation de la paroi intérieure. Composée de moellons de granit jointoyée (US 3006)- restaurations 1895 | MUR 324 | Antérieure à 3006, postérieure à 3018, 3019 |  |
| 3018 | int | 3 | Maçonnerie | Construction | Piédroit de la porte d'accès au niveau 2 depuis l'ESC 318. Composé de moellons de granit taillés et chanfreinés | POR 323 | Antérieure à 3017, synchronique de 3003 | |
| 3019 | int | 1 à 2 | Maçonnerie | Construction | Construction de l'escalier à vis aménagé dans l'épaisseur du mur du fût de la tour, composé de moellons de granit, et d'embranchements taillés liées au mortier | ESC 318 | Antérieur à 3011, 3006, 3021 | |
| 3020 | int | 3 à 5 | Maçonnerie | Construction | Reconstruction des volées de marches et vis des niveaux 3-4-5 de la même hauteur que les niveaux inférieurs | ESC 318 | Antérieur à 3006, 3021, postérieur à 3011, 3018 | |
| 3021 | int | 2 à 5 | Ciment | Construction | Rejointoiement 1990-2000 au ciment des parements intérieurs de l'escalier | ESC 318 | Postérieur à 3006, à 3020, 3019 | |
| 3022 | int | 1 | Arasement | Construction | Césure d'installation de l'encadrement de la POR 303 | POR 303 | Antérieur à 3023, postérieur à 3001 | |
| 3023 | int | 1 | Maçonnerie | Construction | Encadrement rectangulaire sans chanfrein, en pierre de taille de granit | POR 303 | Antérieur à 3006, postérieur à 3022 | |
| 3024 | int | 1 | Bois | Construction | Plancher en châtaignier et accès bois à la POR 303 | PLC 325 | Postérieur à 3016 | |